

LA REVUE DU CAIRE

REVUE DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE

SOMMAIRE

	Pages.
Capitaine PREOBRAJENSKY . La technique dans l'art militaire.....	275
N. BALADI..... Journal métaphysique de Gabriel Marcel....	297
ÉTIENNE DRIOTON..... Paradis égyptiens.....	318
E. DEGIARDE..... La joute oratoire dans le drame grec (<i>suite</i>)..	330
HASSAN MAZHAR..... Le chapelet aux grains de couleurs (<i>fin</i>)....	341
N. W..... Notre amie Lillian Goar.....	359

CHRONIQUE DES LIVRES

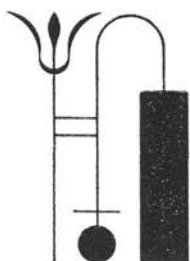
JEAN DUPERTUIS



ÉGYPTE: 10 PIASTRES



LE SCRIBE



EGYPTIEN

EN PRÉPARATION :

AGENDAS POUR 1944

la plus belle série d'Agendas publiés en Égypte



FABRIQUE : 8-16 RUE SHALDJIAN — LE CAIRE

ADMINISTRATION : 21 RUE SOLIMAN PACHA

TÉLÉPHONES : 47815 - 47404

**SOCIÉTÉ ANONYME
FRANÇAISE**



OROSDI-BACK



LE CAIRE

R. C. 302

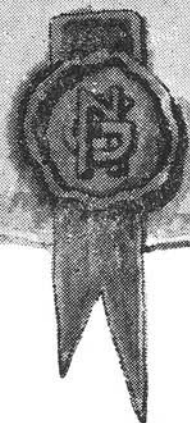
PORT-SAÏD

un titre de

Noblesse

la cigarette
de luxe

GIANACLIS



FOURNISSEURS
DE S.M. LE ROI
FAROUK Ier.

LA REVUE DU CAIRE

LA TECHNIQUE DANS L'ART MILITAIRE.

Tempore patet occulta veritas.

Après la guerre de 1914-1918, dans la littérature militaire avaient paru en nombre différentes théories qui avaient pour but de trouver les moyens pour combattre l'ennemi à coup sûr ou pour percer le front stabilisé de l'adversaire.

Toutes ces recherches ont généralement une certaine valeur, mais une théorie scientifique ne doit pas être unilatérale, comme celle du général italien Douhet qui croit au rôle décisif de l'aviation dans la guerre prochaine, ou celle du général anglais Fuller qui a surpassé la fantaisie de Jules Verne dans son article *Nous pouvons renoncer à l'armée et à la flotte*, publié dans le *Sunday Dispatch* de 1934. Un raisonnement pareil n'apporte rien que de la confusion dans les esprits des classes dirigeantes et de la population.

On ne peut nier l'influence considérable des armes modernes sur l'issue d'un combat, mais il faut souligner deux grands défauts existant dans ces théories. Le premier est, qu'en parlant de différentes armes, les auteurs oublient complètement qu'elles ne sont que des auxiliaires. Le deuxième défaut, c'est l'absence de l'homme : on parle de la machine, de la vitesse, du blindage, de l'armement, mais pas un mot de celui qui aura à conduire cette machine, à utiliser cet armement ; il semble qu'il suffit d'avoir une quantité suffisante de tanks et d'avions et la victoire est assurée.

En est-il ainsi ?

La meilleure méthode pour approcher de la vérité, c'est d'examiner l'influence de la technique sur l'art militaire et de trouver ce que la machine peut faire et ce qu'elle ne peut pas faire.

En lisant certaines nouvelles propositions et théories militaires on se rappelle involontairement les conseils et les opinions des Grands Capitaines qui avaient dit que ce n'est pas assez d'être familier avec les principes de la science militaire, il faut aussi savoir l'appliquer, et que les principes et les règles doivent être pour la pensée les lignes fondamentales de ses évolutions habituelles plutôt que des jalons destinés à lui indiquer positivement le chemin à suivre dans l'application.

Ardant du Picq écrivait : « Combattre de loin est naturel à l'homme ; du premier jour, toute son industrie n'a tenu qu'à obtenir ce résultat. »

Combattre de loin est possible avec des armes lançant les objets à une certaine distance. Les anciens peuples avaient pour cela la fronde (David et Goliath) et l'arc ; ce dernier s'était transformé plus tard en arbalète. Pour démolir les constructions pendant le siège des villes et pour déloger leurs défenseurs, les anciens peuples avaient déjà différentes machines à lancer des pierres, de lourds blocs en bois et le « feu grégeois ». Les anciens Romains avaient des catapultes, des béliers, et des scorpions ; nous les trouvons aussi chez les Mongols, dans l'armée de Gengis-Khan, pendant la campagne de Chine de 1211-1215 ; certaines de ces machines étaient déjà plus ou moins perfectionnées.

L'invention de la poudre donna à l'homme une arme puissante : l'arme à feu. Au commencement c'était le fusil à silex, plus tard le fusil à piston, puis, avec le développement de la technique, le fusil à aiguille, et, enfin, le fusil à répétition.

Les lourdes et primitives machines à lancer et à démolir étaient remplacées par des canons, non moins lourds d'ailleurs, de différentes longueurs et de divers calibres.

Quelles étaient les conséquences de cette transformation des anciennes armes ?

Comme le frondeur n'avait qu'à se baisser pour ramasser des cailloux pour sa fronde, et que le tireur à l'arc fabriquait ses flèches sur place, on peut dire qu'ils avaient leur base avec eux. Ces deux combattants étaient libres dans l'espace et cette indépendance avait permis aux anciens de se déplacer avec une vitesse remarquable (1). (*Hannibal, César, Gengis-Khan*).

Avec le développement de l'arme à feu, l'armée a besoin d'avoir des cartouches, de la poudre, des bombes, des instruments et des ateliers de campagne pour les réparations d'armes.

Peut-on trouver tout ceci sur place ? Évidemment, non ; la seule place, d'où une armée pouvait se nourrir en munitions, était son propre pays. Pour cela il fallait avoir des voies de communication entre l'armée et la base.

Le premier résultat du perfectionnement des armes s'est montré : l'armée a perdu sa liberté de déplacement puisqu'elle ne pouvait plus s'éloigner trop de sa base pour ne pas allonger ses voies de communications.

Rappelez-vous la campagne de 1812 en Russie et la campagne actuelle aussi en Russie. La pratique confirme la déduction théorique que la ligne de communication qui relie les armées à leur base constitue un élément de faiblesse. Au fur et à mesure en effet que cette ligne s'allonge, les dispositions à prendre pour sa protection exigent des effectifs de plus en plus nombreux au détriment de l'armée d'opérations.

La technique a créé le chemin de fer. Quelle joie d'avoir ce

(1) Il est intéressant de remarquer ici que la question du ravitaillement était résolue, mieux que jamais, chez les Mongols dans les formidables armées de Gengis-Khan : en 1241. Soubedey, un des généraux de Gengis-Khan, pendant la campagne de Hongrie a parcouru 481 km. en moins de trois jours.

moyen de communication qui possède une grande capacité de transport ! Mais hélas, l'armée contemporaine devenait dépendante du chemin de fer, car la quantité nécessaire de munitions est tellement grande qu'aucun autre moyen de transport ne peut la fournir. Mais ce n'est pas tout : l'influence des chemins de fer sur la stratégie est tellement grande que les directions des chemins de fer prédestinent les directions des opérations.

Pour avoir une idée de l'énorme quantité de munitions à fournir, nous donnons quelques chiffres.

A l'attaque de Verdun le 20 août 1917 il a été tiré environ :

3.000.000 coups de 75 ;
1.000.000 coups d'artillerie lourde,

soit 120.000 tonnes ou 360 trains de 30 wagons.

Verdun, coupé de ses communications ferrées ou tout au moins dépourvu d'une voie ferrée sûre et à grand rendement, dut son salut à la route gardée sur laquelle roulaient sans interruption, dans les deux sens, camions pleins et camions vides : la « Voie Sacrée » de Verdun est entrée dans l'histoire.

Du 10 au 20 juillet 1918 il a été transporté en vue des batailles défensives et offensives de Champagne et du Tardenois :

4.000.000 coups de 75
286.000 coups de 105
1.060.000 coups de 155

soit un trafic journalier de 60 trains de 35 wagons.

La technique a créé les armes à tir rapide ; c'est un grand avantage : le tir rapide permet aux projectiles de ne plus cheminer seuls ; ils arrivent sous forme de nappes et de rafales destinées à coiffer et à balayer le terrain où se trouve l'objectif. Mais grâce à ceci le débit des munitions dans une attaque est formidable et demande l'organisation de fourniture de munitions pendant l'attaque.

Pendant l'attaque du 26 septembre 1918 en Champagne il a été tiré

1.315.000 coups de 75
360.000 coups d'artillerie lourde,

soit 166 trains de 30 wagons.

Nous voyons que la technique a rendu très difficiles à résoudre les problèmes des voies de communications et du ravitaillement, car il s'agit d'assurer au front un afflux continu de munitions.

En contrepartie de ces difficultés, la technique accrut considérablement la valeur combative des armées en augmentant la portée des fusils et des canons. Pendant l'époque de Frédéric le Grand la portée du fusil était environ de 270 mètres, mais la distance du coup sûr n'était que d'environ 60-80 mètres; pour l'artillerie lourde la portée était 680-900 mètres et pour l'artillerie de campagne elle était d'environ 170 mètres.

Maintenant la portée du fusil est de près de 3.000 mètres; pour l'artillerie de campagne la portée est 8.000 mètres; pour les autres pièces nous avons la portée suivante :

Canon allemand, modèle 1916, calibre 15 cm.: portée
22,5 km.

Canon allemand, calibre 17 cm.: portée 27 km.

Canon allemand, calibre 35,6 cm.: portée 62 km.

Canon Schneider, calibre 155 cm.: portée 26 km.

Canon Schneider, calibre 240 cm.: portée 52,6 km.

L'intensité et la densité du feu contemporain sont aussi très grandes. En Champagne et en Artois (1914-1918), pendant trois jours la consommation était d'environ 900 kg. de projectiles par mètre courant de front. Dans la bataille de la Somme la préparation dura sept jours et consumma environ 1 tonne de munitions au mètre courant; à Verdun cette consommation était 6 tonnes et à Malmaison 6 tonnes 850.

Étant donné ces chiffres il est permis de se demander quelles sont les pertes dans la guerre contemporaine.

Pour trouver la réponse, il faut s'adresser à la statistique.

En 1859, à Magenta, 48.000 Franco-Sardes perdent 8% ; 62.620 Autrichiens perdent 9% ; à Solférino, 151.000 Franco-Sardes perdent 8,9% ; 133.000 Autrichiens perdent 10,3% ; pendant cette campagne on employa pour la première fois le canon rayé de 4 pouces.

En 1866, à Kœnigraetz, 220.000 Prussiens perdent 4% ; 215.134 Autrichiens perdent 11%. Les Prussiens avaient des fusils à aiguille et une artillerie médiocre ; les Autrichiens possédaient des canons excellents, mais étaient encore armés du fusil à piston.

En 1870, à Froechwiller, de 8 h. 30 du matin à 4 h. du soir, les Allemands 71.500 perdent 9.270, soit 13% ; les Français 36.860 perdent 8.000, soit 21%.

A Rezonville, de 11 h. du matin à 9 h. du soir, les Allemands 63.000 perdent 15.800, soit 25%, les Français 113.000 perdent 11.460, soit 10%.

A Saint-Privat, de 11 h. 45 du matin à 9 h. du soir, les Allemands 190.000 perdent 20.130, soit 10% ; les Français 110.000 perdent 12.270, soit 11,5%.

Pendant la guerre russo-turque, à la bataille de Plevna (11 décembre 1877), les Russo-Roumains 120.000 perdent 1,6%, les Turcs 36.000 perdent 15%.

En Manchourie, à Liao-Yang, dans une lutte qui a duré 10 jours, les Japonais 220.000 et 750 canons perdent 30.000, soit 13%, les Russes 150.000 et 600 canons perdent 13.500, soit 9%.

Ces chiffres mettent en évidence le fait surprenant que malgré le perfectionnement des armes modernes, la proportion des pertes n'augmente pas sensiblement avec l'importance des effectifs en présence.

Il est intéressant de remarquer qu'en 1870-1871 l'artil-

lerie avait causé 15% de pertes, le fusil avait causé 80% ; pendant la guerre russo-japonaise l'artillerie avait causé 11%, fusils et mitrailleuses 85% ; tandis qu'en 1914-1918 l'artillerie avait causé 67%, fusil et mitrailleuses 23%.

Le feu moderne a modifié le procédé d'attaque : l'attaque passée était courte dans l'espace et dans le temps, l'attaque contemporaine est longue dans l'espace et dans le temps, puisqu'il faut parcourir sous le feu des distances de quelque 1000-1500 mètres. L'attaque au temps passé se faisait en rangs serrés, les réserves étaient tenues en masses compactes ; à présent l'attaque ne se fait qu'en ordre dispersé ; si l'infanterie d'autrefois se rangeait en carré pour repousser une attaque de cavalerie, à présent cette idée ne viendrait jamais au plus incapable des généraux.

Les champs de bataille sont devenus vides, on ne voit plus comme auparavant de beaux tableaux militaires avec régiments aux beaux uniformes de différentes couleurs, musique en tête et drapeaux au vent. . . La technique a supprimé tout cela.

Le progrès de la fortification est le résultat direct de l'intensité croissante du tir. L'idée de fortification n'est pas nouvelle, elle est toujours fondée sur le double principe de l'obstacle opposé à l'assaillant et de la protection du défenseur.

Le matériel de guerre, en se perfectionnant, a entraîné le renforcement de l'obstacle et de la protection. Issus d'un même principe initial, les remparts, les camps retranchés de César, les châteaux-forts féodaux, les villes fortifiées de Vauban ont tous réalisé avec des moyens divers un dessein identique.

La fortification et le tir, surtout le tir de l'artillerie, sont les deux antagonistes ; dès que l'artillerie a trouvé un moyen pour détruire un système de fortification, ce dernier se modifie et devient plus solide ; l'artillerie alors, après les recherches nécessaires, fabrique un canon plus grand et un obus plus destructif pour pulvériser cette nouvelle fortification.

L'ingénieur moderne utilise pour ses constructions le béton armé contre lequel les mortiers de grosse destruction (400 mm. français, 42 cm. allemand) sont désormais d'une puissance et d'une portée insuffisantes ; alors, l'artilleur a trouvé qu'actuellement il serait possible de construire un mortier de 450 mm. tirant à 25 km. un obus de 1.300 kg., ou un mortier de 500 mm. tirant également à 25 km. un obus de 1.800 kg. ; cela suffit pour traverser 1 m. 80 de béton, parce que la pénétration dans le béton est sensiblement proportionnelle à la force vive $\frac{MV^2}{2}$; il faut généralement que la force vive atteigne 1.800 kg. m² par centimètre carré au moment du choc.

Le premier indice de l'accroissement de la puissance de l'artillerie est l'abaissement des anciens châteaux-forts avec leurs tourelles et leurs hautes murailles ; puis tourelles et murailles ont disparu et elles furent remplacées par des blockhaus avec remparts.

Si l'ancienne forteresse se voyait de loin, la forteresse contemporaine est invisible même de près parce qu'elle s'enfonce dans le sol de même que le fantassin, qui à l'aide de sa pelle place entre lui et l'adversaire un bourrelet de terre protecteur. La nécessité de dissimuler toutes les bâtisses militaires a créé après la guerre 1914-1918 une nouvelle branche de l'art militaire, ce que les Français appellent « camouflages ».

TANKS.

Parlant de tanks, il faut dire que la première idée de cette machine était née en 1915 quand le front occidental s'était définitivement enfoncé dans le sol. Après plusieurs tentatives de percer le front allemand il fut trouvé que cela était impossible ; cette constatation a poussé les Anglais, et un peu plus tard les Français, aux recherches d'un moyen qui permettrait de gagner la guerre par un enfoncement stratégique.

Laissant de côté l'aperçu historique des travaux qui furent faits en ce sens, nous donnons seulement les caractéristiques des premières machines qui étaient employées dans les combats.

Le premier tank anglais « Rombus-tank » à moteur Forster de 150 ch. avait pu franchir des escarpements de 45°, des fossés de 1 m. 05 de largeur et il était armé de 4 mitrailleuses Lewis et d'un canon léger ; l'équipage était de 10 hommes. Les tanks de ce type étaient employés pendant la bataille de la Somme ; dès la première épreuve, certains défauts de construction se sont révélés (fragilité de la chenille, nécessité d'augmenter la puissance du moteur, etc.).

Le premier tank français, le Schneider de 13,5 tonnes, avait une vitesse maximum de 4 km. à l'heure ; armement : 1 canon de 75 et 2 mitrailleuses, équipage 6 hommes. Ce tank a pu franchir des escarpements d'à peu près 55° et des fossés de 1,8 mètre.

Le tank Saint-Chamond de 24 tonnes avait une vitesse maximum de 8 km. à l'heure ; armement 1 canon de 75 et 4 mitrailleuses, équipage 9 hommes ; il a pu franchir des escarpements d'environ 70° et des fossés de 1,8 mètre.

Le haut commandement français avait utilisé ces tanks, malgré leurs défauts, pendant l'offensive du printemps de 1917. Mais les Allemands avaient déjà réussi à exécuter les mesures de défense anti-chars déduites de la première attaque anglaise en septembre 1916. En conséquence les tanks Schneider et les tanks Saint-Chamond étaient devenus vieux techniquement, avant leur apparition sur les champs de bataille.

La première apparition eut lieu le 15 septembre 1916 (bataille de la Somme). Cette nouvelle arme a fait sur les Allemands une forte impression, mais donna des résultats médiocres avec de très grandes pertes : de 49 engins 31 étaient mis hors de combat, soit 63%.

Dans le combat sur le plateau de Craonne le 16 avril 1917

sur 132 engins, les Français en ont perdu 76, dont 57 détruits par le feu d'artillerie, soit 58%.

L'étude de ces combats a montré que :

1° Les tanks découverts par l'artillerie ennemie à temps, ont peu de chances de succès ;

2° L'attaque de tanks doit commencer à l'aube pour qu'ils puissent être au jour naissant sur la ligne des batteries de l'adversaire ;

3° Les tanks peuvent dépasser l'infanterie de 2-2½ km., mais si l'infanterie s'arrête ou si elle refuse de suivre les tanks, ceux-ci doivent revenir ;

4° Les tanks seuls ne peuvent ni occuper, ni tenir le terrain conquis.

Un essai intéressant de s'enfoncer dans le front allemand était fait pendant la bataille de Cambrai, surtout pendant la première période de celle-ci, du 20 au 23 novembre 1917.

Voici comment le maréchal Haig présente cette opération dans son rapport : « Le but des opérations était d'obtenir un succès local par une attaque brusquée en un point où l'ennemi ne l'attendait pas. . . Un de ces secteurs affaiblis, celui de Cambrai, avait été choisi comme plus favorable pour l'opération par surprise envisagée. Cette région était, en général, propre à l'emploi de tanks qui devaient jouer un rôle important dans l'entreprise ; elle offrait en outre des facilités pour dissimuler les préparatifs nécessaires d'attaque. Les tanks devaient détruire les fils de fer dont de grandes quantités couvraient les tranchées ennemies ».

Il faut souligner ici les indications du maréchal Haig, très importantes : « . . . aussitôt que commencerait l'avance des tanks et de l'infanterie agissant en étroite coopération, l'artillerie devrait prêter assistance sous forme de contre-batterie et de barrage. . . l'infanterie, les tanks et l'artillerie travaillant ainsi en liaison devaient essayer d'enfoncer toutes les positions ennemies le premier jour. »

Le maréchal Haig a fait preuve d'une compréhension profonde pour l'utilisation d'une arme nouvelle ; on n'a pas laissé les chars « travailler » seuls, mais « en étroite coopération avec l'infanterie et l'artillerie ».

Un épisode qui prouve la nécessité de cette coopération a eu lieu près du village de Flesquières.

Comme ce village se trouvait un peu au delà de la crête, les tanks avaient franchie celle-ci, et étaient alors tombés sous le feu d'une batterie allemande, située environ à 500 mètres à l'est du village et dont les pièces avaient été rapidement sorties de leurs casemates. Cette batterie n'était à ce moment pas contre-battue, le barrage dont les bords atteignaient près de 800 mètres l'ayant déjà dépassée. En quelques minutes 16 tanks avaient été atteints par des coups directs, tandis que 2 autres étaient frappés par les tirs de barrage ennemis.

L'infanterie qui les suivait se heurtant à des réseaux intacts était complètement arrêtée par le tir des mitrailleuses installées dans le village.

La protection insuffisante des chars au moment où ils franchissaient la crête avait bloqué l'attaque sur ce point.

Dans l'après-midi quelques tanks, qui avaient été ralliés, pénétrèrent dans le village, par l'ouest ; malheureusement la liaison avec l'infanterie était mal établie. Celle-ci commençant son mouvement trop tard, ne profita pas de la neutralisation de l'adversaire, réalisée par les tanks (les mitrailleurs allemands et une partie de l'infanterie étaient cachés dans les caves des maisons). Les tanks rentrèrent sans avoir obtenu de résultat et à la tombée de la nuit Flesquières tenait toujours.

La bataille de Cambrai montre la nécessité :

- 1° d'assurer une liaison intime entre les chars et l'infanterie ;
- 2° de coordonner l'action des chars avec celle de l'artillerie ;
- 3° de prendre des précautions pour le franchissement des crêtes ;

4° donner de l'importance à la lutte contre les engins anti-chars.

Autre conclusion d'ordre plus général, cette bataille démontre la possibilité d'enlever avec l'aide des chars, par surprise, des positions très organisées sans aucune préparation d'artillerie ; mais il semble que cette possibilité soit incertaine à présent, étant donné la mise au point du canon anti-tank, du tank lourd et des pièges à tanks. Elle n'est éventuellement réalisable que si on se décide à faire de très lourds sacrifices de matériel. Si la guerre 1914-1918 a démontré que les tanks, isolés de leur infanterie, ne peuvent pas obtenir les résultats définitifs, par contre « le moteur à essence s'est promptement révélé un auxiliaire de grande classe », comme a dit le général Debeney.

L'avantage essentiel du tank, c'est la vitesse de mouvement qui lui permet de paraître brusquement là où l'ennemi ne l'attend pas, mais son rayon d'action est limité par la nécessité de se ravitailler en essence, munitions et vivres. De plus cette vitesse de mouvement dépend du terrain sur lequel opère le tank.

Admettons qu'une région soit formée d'un terrain coupé, boisé et parsemé de nombreux villages, habités par une population armée, appuyée d'ailleurs à des fortifications solides. Le tank peut-il utiliser sa vitesse en ce cas ? Avec grande probabilité on peut dire que l'entreprise des tanks se heurterait à de multiples et dangereux obstacles, à moins qu'on ne la laisse s'engouffrer dans un guet-apens.

Un autre cas : l'adversaire est embusqué dans les bois avec mitrailleuses et canons anti-chars ; la marge ne sera pas considérable où les tanks pourraient utiliser la vitesse pour déboucher l'adversaire de sa position.

Après de nombreuses modifications de construction, le tank moderne passe presque partout en terrain accidenté moyen, mais il n'en demeure pas moins un engin très vulné-

rable et délicat : il suffit d'en briser la chenille pour l'arrêter et alors le tank présente pour le canon anti-chars une cible magnifique, car ce qui sauve le tank c'est sa mobilité. De plus, à l'heure actuelle, l'ennemi connaît les caractéristiques principales des chars et dotera son armée de canons anti-chars à grande puissance de perforation, sèmera partout en profondeur des défenses accessoires fixes ou mobiles et déposera des mines portatives qui feront basculer les tanks ou les éventreront. (A la fin d'octobre 1918, au cours de la seconde bataille de Guise, les chars de la I^{re} armée sont tombés dans un champ de mines improvisé en quelques jours et ont subi des pertes sérieuses).

N'oublions pas aussi l'aviation, capable de déceler le mouvement de ces énormes colonnes de voitures et de bombarder les stationnements bien difficiles à dissimuler. Bref, les chars ne bénéficient plus de l'invulnérabilité relative de 1918.

Si les tanks ne peuvent pas agir isolément, ils sont appelés à jouer un grand rôle avec l'infanterie, mais avec l'infanterie qui a décidé de les suivre.

L'expérience de la guerre 1914-1918 a permis de faire des déductions déterminées dans le domaine de la défense anti-chars. La plus grande expérience en ce sens appartient aux Allemands, voilà pourquoi leur déductions sont plus instructives.

Les Allemands divisent tous les éléments de la défense anti-chars en deux catégories : 1^o les éléments passifs et 2^o les éléments actifs.

Les éléments passifs sont les obstacles de terrain naturels et artificiels ainsi que les champs de mines ; les éléments actifs sont les différents genres d'armements spéciaux ou d'emploi général. Pour la construction des éléments passifs l'utilisation des obstacles naturels a une grande importance, ce qui était souligné par les Français dans « l'instruction provisoire sur l'emploi tactique des grandes unités » du mois d'octobre 1921,

et aussi par l'instruction allemande *Führung und Gefecht der verbundenen Waffen* du 20 juin 1923.

Le centre de gravité de la défense anti-chars, comme la guerre l'a montré, se trouve en éléments actifs.

Au début de la défense anti-chars, les Allemands avaient employé la balle perforante « S.M.K. » qui avait le noyau d'acier chemisé de plomb ; cette balle eut un certain succès pendant la bataille de la Somme à cause de la minceur du blindage des tanks, mais elle fut impuissante devant le blindage renforcé des tanks Schneider et Saint-Chamond. Dès qu'il s'est trouvé que les fusils et les mitrailleuses ordinaires ne pouvaient plus rien faire contre les chars, les Allemands ont commencé la fabrication de fusils spéciaux ; le premier fusil de ce genre était le « Tankgewehr » de 13mm., mais en pratique ce fusil était médiocre (Lt-Général SCHWARTE, *Die militärische Lehren des Grossen Krieges*) parce que son emploi exigeait du tireur une tranquillité d'esprit inaccessible. Alors les Allemands avaient construit une mitrailleuse spéciale (Tuf-Tank und Flieger), mais la fabrication de ces machines ne fut terminée qu'en octobre 1918 et les créateurs n'avaient pu les vérifier en pratique.

Pour cette mitrailleuse les Allemands avaient des balles de trois qualités : 1° le « Normal Geschoss » avait le noyau d'acier chemisé de plomb et couvert de melchior ; 2° le « R. P. Geschoss » était une balle incendiaire et 3° le « L. Spur Geschoss » était une balle traçante.

La défense la plus efficace contre les chars est le tir direct de l'artillerie. Voici deux exemples de l'efficacité du feu d'artillerie : pendant la contre-offensive du général Mangin contre l'armée du général von Hutier, les Français ont perdu le 11 juin 1918 environ 40% de leurs 144 tanks par le tir direct d'artillerie.

Comme deuxième exemple, nous citerons l'attaque effectuée en Libye le 13 juin 1942, par une forte division blindée

britannique, qui s'élançant à la poursuite de tanks allemands fut prise en enfilade par un nombre considérable de pièces anti-chars (88 mm.) que les Allemands avaient «terrées pendant la nuit et dont le commandement anglais ignorait l'emplacement». Les Anglais ne purent ni avancer ni reculer et perdirent en une heure, comme l'a annoncé M. Churchill aux Communes, 230 tanks sur les 300 qui avaient été engagés.

Les Allemands n'eurent pas la possibilité de développer une doctrine d'utilisation des tanks basée sur l'expérience de la guerre 1914-1918, car ils n'eurent pas assez de chars en action. Ils se servirent pour leurs théories de l'expérience anglaise, comme l'avoue d'ailleurs le général Guderian dans son livre *Achtung, Panzer!* Il écrit : «Après mûre réflexion, il fut décidé que nous nous appuierions essentiellement sur les théories anglaises, telles qu'elles étaient exprimées dans la deuxième partie de *L'instruction provisoire sur les chars et voitures blindées* de 1927, jusqu'à ce que nous ayons acquis une expérience suffisante. Ce règlement, très clair, donnait la base nécessaire pour entreprendre des essais, tout en laissant toute la liberté voulue pour des développements ultérieurs; au contraire, les règlements français connus, avec la liaison rigide qu'ils établissaient alors entre les chars et l'infanterie, paraissaient barrer la route à cette évolution.»

Mais rejetant les règlements français «avec la liaison rigide qu'ils établissaient entre les chars et l'infanterie», le général Guderian a créé les fusiliers portés dont «la mission est d'utiliser et de compléter immédiatement le succès des chars».

Peut-on créer une liaison entre le char et l'infanterie plus rigide que celle-ci? Que voulait le général Guderian en créant ces fusiliers portés? «Ce que nous voulons, c'est une troupe de fusiliers moderne, rapide, dotée d'une grande puissance de feu, qui soit spécialement exercée pour une collaboration constante avec les chars»; plus bas, le général explique que

cette collaboration consiste à appuyer l'action des chars, en occupant le terrain, et à assurer leur sécurité.

Peut-on mieux confirmer que les chars seuls ne peuvent obtenir des résultats définitifs ?

L'expérience de 1914-1918 a montré que les procédés d'attaque et les moyens offensifs du passé n'avaient abouti, en quatre années d'une guerre sanglante, à aucun succès décisif ; voilà pourquoi, selon le général Guderian, le rôle principal des tanks est de rompre le front pour obtenir la liberté de mouvement (de manœuvre), et, celle-ci une fois conquise, il faudra l'utiliser très vite, si l'on ne veut pas que le front se cristallise à nouveau, car la défense garde la possibilité de contre-attaquer avec les forces très mobiles dont elle dispose.

Les Allemands avaient vérifié cette théorie en France et en Pologne ; mais ni la France ni la Pologne n'avaient « des forces très mobiles » en quantité suffisante pour contre-attaquer des milliers de machines modernes allemandes.

En ce qui concerne la surprise tactique d'emploi des chars, les conditions seront différentes, selon que l'action se passera en guerre de position ou en guerre de mouvement. Dans le premier cas, la recherche de la surprise tactique offrira aux forces cuirassées peu de chances de réussite. En effet les chars ne sont pas silencieux et ils sont visibles de loin.

Il est utile de rappeler ici sans entrer dans le domaine tactique, qu'au commencement d'une attaque de tanks, il faut prendre les mesures nécessaires pour « effeuiller » l'infanterie de l'assaillant de leur tanks, et comme la défense est organisée en profondeur, ceux-ci seront détruits là-bas par les canons anti-chars et l'attaque peut être considérée comme avortée.

La capacité d'exploitation d'une division blindée, contre un adversaire dissocié et en retraite, est considérable, mais les résultats que peuvent obtenir ces formations, réduites à leurs propres forces, sont limités par les propriétés techniques

des engins à chenilles. D'autre part, des forces mécaniques opérant isolément en avant de leurs armées constituent, pour un adversaire manœuvrier et possédant des réserves, en particulier de grandes unités cuirassées, une proie facile à capturer.

AVIATION.

L'aviation, comme chaque création de la technique, a ses qualités positives et, malgré tous les perfectionnements, elle a ses qualités négatives.

L'aviation, maintenant, est « à la mode », et il se trouve des gens qui, comme le général Douhet, croient que c'est elle qui jouera le rôle décisif dans les batailles. Pensant ainsi, on exige de l'aviation plus qu'elle ne peut faire.

Nous avons déjà vu que les tanks, créés pour rompre le front allemand, n'avaient pas réalisé cet exploit. Pourquoi? Parce que les tanks, comme nous avons dit plus haut, ne peuvent ni occuper le terrain, ni le tenir.

Il va de soi que l'aviation est aussi incapable de cela ; mais elle peut faire beaucoup d'autres choses et parfois l'aviation peut avoir une influence considérable sur la situation tactique.

Pour employer l'aviation utilement, il est nécessaire de connaître toutes les qualités qu'elle possède. Les qualités positives de l'aviation sont : 1° très grand mouvement de vitesse ; 2° grand rayon d'action ; 3° grand champ visuel ; 4° faible vulnérabilité par le feu de la D.C.A. ; 5° moyens destructifs puissants ; 6° possibilité de photographier pendant le vol ; 7° influence sur le moral.

Ces qualités montrent que le meilleur emploi de l'aviation est pour la reconnaissance tactique et stratégique.

Grâce à son armement, l'influence de l'aviation sur le champ de bataille est devenue considérable et surtout elle fait peser

une forte menace sur les communications et sur les ravitaillements.

Le meilleur exemple de ce que peut faire l'aviation, même peu nombreuse, est le premier combat des forces terrestres et aériennes du 23 mars 1918, près de Montdidier, pendant la première attaque de Ludendorf, le 21 mars. 64 divisions allemandes avaient percé le front franco-anglais dans le secteur de St-Quentin-La Fère ; la situation était devenue confuse. Le haut commandement français décida de concentrer la I^{re} armée française qui se trouvait sur l'Oise, près de Montdidier, pour « fermer » la ligne Beauvais-Clermont ; cette concentration demandait du temps et la situation exigeait d'arrêter la marche des masses allemandes immédiatement. Pour cela, en l'absence des réserves nécessaires, toutes les escadrilles françaises (environ 100 avions) avaient été ramassées et le 23 mars pendant toute la journée les aviateurs français, malgré une forte résistance de l'aviation allemande, avaient bombardé et mitraillé les colonnes de troupes, d'artillerie, de transports allemands ; pendant la nuit, les Français avaient bombardé des stations de chemins de fer et des bivouacs de l'adversaire. Cette attaque aérienne héroïque a porté un fort désarroi dans les rangs de l'assaillant et l'offensive fut interrompue pendant quelques heures.

Si l'aviation peut résoudre entièrement les différents problèmes qui peuvent se présenter sur les champs de bataille, elle doit s'en contenter. Malheureusement, elle a des qualités négatives, et la plus importante d'entre elles est la servitude terrible du terrain d'atterrissage.

L'action de l'aviation dépend souvent des conditions atmosphériques qui diminuent le rayon d'action, l'altitude et la visibilité ; de ces deux dernières données dépend la précision du tir et du bombardement. De plus, l'avion a une résistance faible aux projectiles de D.C.A. et, enfin, la précision de lancement des bombes est insuffisante.

Tout ceci limite les possibilités de l'aviation.

Le bombardement aérien des cibles ouvertes est très efficace, mais un abri de peu d'importance comme une simple tranchée ou une fosse, diminue considérablement les résultats.

Voici un exemple :

Bir Hakim a été bombardé 23 fois :

le 1^{er} juin, le matin : 1 attaque ;

à 18 heures, 1 attaque ;

le 2, à 7 heures du soir, 1 attaque ;

le 3, le matin, 3 attaques de 12 Messerschmidt 110 ;

pendant la journée, 5 attaques par Stukas ;

le 4, pendant toute la journée, 4 attaques par Stukas ;

le 8, à 7 h. 30, bombardement massif, 1 attaque par 60 junkers 88 ;

à 13 heures, bombardement massif, 1 attaque par 60 junkers 88 ;

à 18 heures, bombardement massif, 1 attaque par 60 junkers 88 ;

le 9, à 8 h. 30, bombardement massif, 1 attaque par 60 junkers 88 ;

le 9, au coucher du soleil, bombardement massif, 1 attaque 60 junkers 88 ;

le 10, à 13 heures, bombardement massif, 1 attaque par 100 Stukas ;

le 10, à 18 heures, bombardement massif, 1 attaque par 100 Stukas.

Il semble qu'après ces ouragans de bombardement, sans compter le feu d'artillerie de différents calibres de 75 jusqu'à 220, rien ne devrait rester sur la surface du sol, mais voici les pertes :

La garnison avait 3600 hommes, 1 régiment de 75 et 18 canons *Bofors*, et quelques canons de 47.

Total des pertes en hommes du 27 mai au 11 juin	900
Total des pertes en matériel :	
Canons de 75	40
Canons <i>Bofors</i>	8
Canons de 47	5
Véhicules.	250

Le résultat pour les Allemands est peu satisfaisant.

L'influence des bombardements sur le moral de la population ennemie dépend de la psychologie du peuple plutôt que du nombre de bombes lancées. En Chine, les bombardements japonais n'avaient pas abaissé le moral des Chinois, ni affaibli la ferme volonté de Chang Kaï-Chek à continuer « l'incident chinois ».

Le moral des défenseurs de Bir Hakim aussi n'a pas été brisé ; mais le meilleur exemple de l'effet contraire des bombardements nous a été donné par l'Angleterre après le malheur de la France.

En ce qui concerne l'anéantissement de l'industrie ennemie, l'aviation peut obtenir des résultats très sensibles, mais à la condition que l'adversaire ne puisse se servir de l'industrie d'autres pays.

A vrai dire, l'anéantissement complet de l'industrie ennemie n'est pas nécessaire, parce qu'il faut mettre seulement celle-ci en état d'impossibilité de compenser les dépenses énormes de matériel de guerre.

CONCLUSION. — Toute l'histoire de la guerre 1914-1918 prouve que les plus forts moyens utilisés pour détruire le front de l'adversaire donnent des succès relatifs qui ne justifient pas toujours les sacrifices qu'ils entraînent.

Ainsi en mars 1916, près de Verdun, l'offensive allemande

ne donna aucun résultat décisif ; l'offensive du général Broussilof en mai-juin 1916 a eu un succès complet mais ne procura pas la déroute définitive des Autrichiens ; l'offensive sur la Somme en 1916 ne fut pas couronnée par la défaite complète des Allemands, malgré la supériorité des Alliés sur terre et dans l'air.

Ceci indique que la technique, malgré la quantité énorme du matériel, ne peut pas donner le succès décisif dans la lutte armée. Il ne faut pas oublier qu'après tout ce matériel est inerte, quelle que soit sa nature, canons, mitrailleuses, avions, chars, gaz ou autres produits maléfiques, il ne prend sa valeur qu'entre les mains de l'homme.

Comme jadis, maintenant « vainc non la machine, mais l'homme, sa volonté et son esprit », ainsi que l'a exprimé le colonel italien Moretta dans son livre *La guerre future*, et les Italiens constituèrent la preuve de cette vérité en Albanie et en Libye.

Mais grâce à la machine, la technique demande des combattants une éducation et un entraînement plus compliqués et plus solides qu'autrefois. Si les jeunes recrues du temps de Napoléon pouvaient après une instruction courte et intensive être transformés en soldats utilisables, s'il était encore possible en 1870 de se fier à des soldats à peine dégrossis et les habituer à la discipline du feu comme à l'emploi d'une artillerie simple, l'époque actuelle exige de l'homme beaucoup de qualités différentes.

La technique a permis d'avoir : grâce au perfectionnement des armes — la puissance du feu ; grâce à la motorisation — rapidité d'action et souplesse de manœuvre. Mais en même temps grâce à la portée des armes à feu, elle a rendu la défense plus profonde, ce qui à son tour provoqua l'augmentation de la durée de la guerre.

La technique a changé les procédés du combat si profondément que souvent il est très difficile de déterminer les

principes tactiques utilisés dans l'un ou l'autre cas. Il n'est pas étonnant que dans cet état de choses, certains militaires en arrivent à se dire que la technique a bouleversé la tactique et que les anciens principes tactiques ne sont plus appliqués.

Si la loi terrible de la guerre moderne continue le perfectionnement des engins meurtriers, le troupier néanmoins reste l'élément principal des armées et il n'est pas à craindre que les progrès de l'armement lui enlèvent cette place privilégiée : il faudra toujours du personnel pour servir ou actionner le matériel ; le matériel groupe les hommes d'une façon différente, il modifie leur emploi, mais il est toujours contraint de leur demander le moyen d'animer son inertie et de réaliser son plein rendement.

Devant la marée montante des possibilités de la technique, il faut conserver la saine notion du juste équilibre entre les forces vivantes et la matière.

Capitaine PREOBRAJENSKY.

JOURNAL MÉTAPHYSIQUE DE GABRIEL MARCEL.

INTRODUCTION.

S'il semble présomptueux de parler aujourd'hui de questions métaphysiques et de métaphysiciens, nous pouvons, quant à nous, justifier le choix de certaines questions et de l'auteur précis que nous voulons étudier. En premier lieu, Gabriel Marcel est un métaphysicien, bien entendu ; mais un métaphysicien engagé, pour qui la métaphysique est une affaire d'âme ; un philosophe pour qui la contemplation, ou si l'on veut, la spéculation, non seulement se lie à l'action, mais est elle-même une action, l'action la plus belle et la plus achevée qui soit. — En second lieu, pour l'époque que nous vivons, Gabriel Marcel est un *témoin* au sens le plus profond de ce terme. Il est, en effet, un des rares penseurs qui aient voulu, en restant en France après juin 1940, témoigner activement et continuellement contre « la politique de collaboration ». C'est exactement cette même politique qu'il dénonçait déjà en 1938, dans un article admirable de *Temps Présent*, comme traduisant une « pensée esclave ». En plus d'être celle d'une métaphysique engagée, l'attitude de Marcel est l'attitude d'une pensée qui se libère continuellement, qui veut

rester en perpétuelle disponibilité. Mais disponibilité ne signifie nullement passivité; au contraire, cela désigne l'attitude de l'homme qui n'est jamais submergé par les événements, qui reste toujours maître de ses affirmations et de sa destinée.

*
* * *

Qui est Gabriel Marcel? Reçu au concours d'agrégation de philosophie en 1910, il refuse pour des raisons de santé d'occuper une chaire de philosophie dans l'enseignement secondaire; il se contente de suppléances ou de remplacements d'abord au Lycée de Sens, ensuite au Lycée Condorcet à Paris. Depuis 1912 et pendant toute la durée de la guerre, Marcel écrit des pièces de théâtre. Les meilleures d'entre elles traduisent le besoin d'une expérience directe; la plupart, en tous les cas, essayent de poser des problèmes philosophiques et en esquissent des solutions. Certes, la qualité théâtrale n'en est pas excellente; et si l'on peut faire exception pour *L'Iconoclaste* ou *Le Dard*, ce ne sera pas tant pour leur qualité littéraire ou technique, que pour l'importance de leur dialogue et pour l'atmosphère spirituelle à laquelle ce dialogue nous introduit. Au fond, le dialogue théâtral est pour Marcel une occasion d'agiter des concepts et de catalyser des expériences.

Mais Marcel a dû toujours sentir les défauts du dialogue théâtral. D'une part, le dialogue au théâtre apparaîtra nécessairement factice, s'il doit servir à confronter des positions même très vivantes de la pensée dialectique. D'autre part, le souci qu'a l'auteur de rendre ce dialogue un peu dramatique, de le rattacher à une expérience dans le *hic* et le *nunc* contribue à ralentir le développement autonome de la pensée inspiratrice. Dans la mesure où un auteur cherche la qualité essentielle, la *structure* d'une situation humaine concrète, et non pas le déploiement effectif et imprévu d'un ensemble de situa-

tions, le théâtre, pas plus que le roman d'ailleurs, ne peut être un moyen normal d'expression. C'est pourquoi Gabriel Marcel, hostile, par tempérament, aux ouvrages dogmatiques, tient un *Journal* où il note de temps en temps sa réflexion sur les problèmes philosophiques. Le *Journal métaphysique* dont nous étudions aujourd'hui quelques thèmes, s'étend à peu près de 1912 à 1925. À ses débuts assez abstrait, technique, et même un peu académique, le *Journal* devient de plus en plus vivant, de plus en plus mouvementé. On peut dire du *Journal* qu'il est un cheminement de la pensée, la pensée s'y trouve mise au ralenti, afin qu'elle arrive à s'exprimer. Le *Journal* veut être une expression de plus en plus adéquate à la pensée, une expression au niveau même de la pensée. Or, une pensée qui chemine, est comme le dit Meyerson (1), une pensée qui se déploie, qui se déplie en se développant (2). Nous voulons assister maintenant au déploiement de cette pensée.

Bien que le *Journal* (3) ne soit pas un ouvrage dogmatique, un système de philosophie achevé, les points vitaux de la métaphysique ne sont pas un instant perdus de vue. Le métaphysicien cherche sa voie, il cherche à voir ; et le plus souvent il nous dit qu'il ne voit pas ; parfois il nous dit pourquoi il ne peut voir. La plupart du temps, au moins en apparence, c'est donc une dialectique négative qui nous est livrée. Mais toute

(1) L'auteur, comme on sait, *Du cheminement de la Pensée* (Paris 1930).

(2) En dehors du *Journal*, Marcel n'a rien publié de philosophiquement important. *Être et Avoir* qui en fait la suite, revient assez vite à la forme « journalistique », pour prendre ou une tournure dogmatique, ou même une tournure homélique. Après le *Journal*, le champ de travail le plus fécond semble être pour Marcel ou la mise en contact avec la jeune génération philosophique, ou l'étude des questions politiques.

(3) Le *Journal Métaphysique* a été publié en 1927 dans les éditions de la N. R. F.

négarion, comme le soutient Bradley, recouvre nécessairement une position et doit également aboutir à des positions.

Devrions-nous parler d'influences exercées sur cette pensée qui chemine ? Ce serait une tâche aisée, mais, nous semble-t-il, assez futile. Le *Journal Métaphysique* est dédié à Bergson ; et Bergson va être rencontré dans la dialectique du *Journal*. Devrions-nous préciser l'influence bergsonienne ? — Le livre commence et continue quelque temps avec l'autorité de Bradley. Le célèbre métaphysicien d'Oxford, non seulement est très connu de notre auteur, mais aussi sa pensée est souvent reproduite par Marcel avec une nuance sympathique ; elle est parfois même adoptée. Serait-ce une raison pour parler d'influence ? Le *Journal*, comme tout grand ouvrage philosophique, est l'expression d'une vie ; il est en plus l'expression d'une âme qui cherche sa voie au fur et à mesure qu'elle s'exprime. Il serait en fait arbitraire et inutile de décider le problème des influences. Mais en vue de *situer* les thèmes de la pensée marcellienne, il se trouve une enceinte qui lui est plus propre qu'une autre ; une épithète qui lui convient mieux que l'épithète bergsonienne et bradleyenne.

En 1933, apparaît dans les *Kant Studien*, un très bel article de Fink sur ce qu'il appelait l'idéalisme constitutif de la Phénoménologie allemande, de Husserl en particulier. Jamais la phénoménologie n'a été caractérisée d'une manière aussi lucide et aussi profonde. Nous en retenons l'idée suivante : le point de départ de la phénoménologie est dans une opposition d'emblée à ce qu'on pourrait appeler la *philosophia mundana*, un refus radical de l'attitude mondaine. Qu'est-ce que cela signifie ? L'idéalisme de Kant est avant tout une doctrine de l'Intelligence qui construit l'objet, le Monde ; l'intelligence ou l'entendement, ainsi que l'appelait Kant, n'a pas de vie personnelle ; l'esprit ne médite pas, ne vit pas en dehors de la construction des objets. La philosophie de Kant est essentiellement tournée vers le monde ; quand on

la caractérise en disant que, pour elle, « l'esprit ne comprend que ce qu'il construit », ou que le monde ne contient que ce qu'y met l'esprit, on ne va pas assez loin. Il faudrait dire : l'esprit n'est s'il ne construit, et le monde n'existe que par et dans cette construction. Et ce que nous disons de Kant, nous le pourrions dire de toute la philosophie française officielle depuis Lachelier jusqu'à Brunschvicg. — Il semble pourtant qu'une telle philosophie ne connaisse et l'esprit et le monde, et ceci en négligeant qu'en deçà et au delà de cette attitude, il y en a une autre infiniment plus précieuse et peut-être aussi infiniment plus simple. Le début de la philosophie est un étonnement, « the wondering attitude », dont parle Cook Wilson ; mais s'étonner ne veut pas dire douter, mettre en question, ou nier. Le début de la philosophie, de la pensée tout court, est un acte spontané qui refuse le jugement : c'est une contemplation qui est à la fois une vie profonde et intérieure de l'esprit et une participation immédiate, indéfectible à l'Univers. Un philosophe qui n'a jamais pu remonter à cette source, un philosophe qui, par inertie, ou mauvaise conscience, refuse de prendre au sérieux la *wondering attitude*, n'est pas un philosophe véritable. En somme, le début de la philosophie est l'acte de refuser de construire le monde ; c'est le loisir que la pensée s'octroie spontanément à elle-même pour qu'elle puisse voir et contempler le monde. Regarder le Monde, entendre le Monde, voilà ce par quoi il faut commencer.

Or il semble que ce soit par ce thème de l'opposition de l'Objet construit à l'existence vécue et contemplée, que commence Gabriel Marcel et il semble que la pensée de Marcel se caractérise dans son ensemble comme une pensée *phénoménologique*. Mais que l'on comprenne que Marcel n'ait subi l'influence de qui que ce soit, pas même de Husserl ; c'est à la fois en vivant sa philosophie et en vivant largement et librement son époque que Marcel a trouvé son point de départ.

I

Marcel commence par élucider le sens du terme objet. *Grosso modo*, est objet tout ce qui peut être suffisamment caractérisé pour présenter à la pensée un contenu distinct d'autres contenus et d'elle-même. Quand je dis qu'une maison est un objet, j'entends par là que toutes les fois que se présente à mon esprit un contenu tel, que je ne puisse le confondre ni avec un autre contenu, ni avec la sensation qui porte sur lui, ni surtout avec l'acte grâce auquel je le pense, la maison en question est une réalité objective. Or, précisément par mon insistance sur les caractères de la maison, par la sorte d'équivalence que j'établis entre un objet déterminé et les caractères qui le rendent reconnaissable à la pensée, je mets au premier chef les catégories que la pensée elle-même introduit afin de comprendre le monde, afin surtout de mieux l'utiliser. En d'autres termes, l'objet déterminé en question prend un sens dès que les sollicitations de ma pensée sont assez puissantes et assez permanentes pour que dans l'expérience indivise et primitive se découpe un objet. Comme le dit Gabriel Marcel « la pensée confère aux objets, par rapport à soi, une sorte d'insularité ; . . . l'objet baigne en elle ; . . . et il apparaît comme abordable de toutes parts (1) ».

« Ce qui, par contre, sera délibérément laissé de côté, ce sera le mode suivant lequel l'objet est présent à celui qui le considère, ou ce qui revient au même, la mystérieuse puissance d'affirmation de soi grâce à laquelle il se dresse devant un spectateur ; ce sera plus profondément encore la question

(1) *Journal*, p. 309. — Marcel publie en appendice du *Journal* [309-329], un article intitulé *Existence et Objectivité* où il résume quelques idées fondamentales du *Journal*. Nous allons utiliser cet article pour la première partie de notre étude.

de savoir comment il se peut faire que cet objet ne soit pas seulement un spectacle rationnellement articulé mais possède aussi le pouvoir d'affecter de mille façons l'être même de celui qui le contemple (1).»

Quand je parle de l'existence comme constituant un aspect distinct de l'objectivité, il sera nécessairement difficile de me faire comprendre. Car toutes les fois que je voudrai clarifier cette notion fondamentale, toutes les fois que je voudrai la faire saisir, j'en parlerai de telle manière qu'elle se confonde aisément avec l'objet dont nous venons de parler. Et il sera juste de remarquer que le langage est infiniment mieux adapté aux objets quels qu'ils soient ; et qu'il agit en contaminant tout ce qu'une pensée directe et concrète voudrait reconnaître.

Je disais que chaque fois que l'objet était affirmé, caractérisé, détaillé, l'existence était mise de côté, écartée. Mais, suggère-t-on immédiatement, le doute sur l'existence est absolument inévitable. La pensée est perpétuellement en face d'un dilemme comme le suivant : ou bien il y a quelque chose qui existe ; et on nous demandera si cela ne signifie pas un ensemble de caractères objectifs reconnus par la pensée, auxquels s'ajoute un nouveau caractère, l'existence se confondant ainsi avec l'objet. Ou bien il ne faut plus parler de quelque chose de précis qui existe ; et dans ce cas, ce qui est indubitable, c'est l'existence en général ; mais il semble bien qu'en affirmant l'existence en général, l'on affirme une abstraction vide de sens.

Le caractère artificiel de ce dilemme apparaît immédiatement à la réflexion. En effet, réduire l'existence à quelque chose qui existe, c'est tout simplement réduire l'existence à un attribut, à un prédicat. Or, précisément, l'existence est ce

(1) P. 310.

qui ne peut être pensé comme attribut ; elle est, comme le dit Bradley, un ceci (*this*) dont on prédique un contenu (*what*) ; mais c'est à la fois la nier comme ceci et nier le contenu qui s'adosse à elle que de la confondre avec ce contenu. — La seconde alternative est également inacceptable : parler de l'existence en général, n'est-ce pas encore une fois la réduire à un caractère, à un concept qu'on pourrait rattacher à un ensemble de caractères ? n'est-ce pas avant tout dissocier d'une manière absolument illégitime l'existence de cela même qui est existant ? Ce que l'on doit affirmer avant tout, c'est l'indissoluble, l'indéchirable unité de l'existant et de l'existence. Or, dès qu'il y a prise de conscience de cette unité indissoluble, l'on comprend qu'il n'y a aucun intervalle, aucune fente où le doute puisse insérer sa pointe.

Mais l'on comprend aussi que l'existence dont on veut affirmer ici la priorité radicale, l'existence au contact de laquelle s'affirme la légitimité de la philosophie tout court, n'est pas l'existence de quelque chose de particulier, pas même du *moi* comme donnée irréductible à toute objectivité. Non seulement parce qu'elle serait par là fortement appauvrie ; mais parce qu'on trouverait inconsciemment à la réduire à un contenu spécifiable et caractérisable. Elle est un immédiat pur, un immédiat non-médiatisable : celui qui, en la reconnaissant, se distinguerait d'elle, la nierait par le fait. Mais elle peut être également dite puissance absolue, puisqu'elle n'est rien de particulier et qu'elle n'est pas non plus quelque chose en général ; exercice absolu, exercice qui est à la fois en deçà et au delà de la dualité de l'exercé et de l'exerçant ; mieux encore, elle est une présence, une présence qui n'est ni la présence de quelque chose, ni la présence de quelqu'un, mais présence effective, présence absolue.

Et quand, pour la traduire approximativement, pour l'illustrer, je la réduis à un « j'existe », je devrai désigner par là une position qui n'est en rien distincte de « l'Univers existe »

ou de « l'univers m'est présent à moi-même ». C'est sans doute « l'évocation du pur sentir, entendu comme une « résonance intérieure » qui permet le mieux d'imiter mentalement cette présence, qui *sous-entend* l'intégrité de notre expérience, de toute expérience quelle qu'elle soit. » (1) Et en rapprochant l'existence, la présence, du *feeling* fondamental, je fais allusion à l'aspect qui fait que préalablement à tout exercice conceptuel et préalablement à toute distinction objective, l'univers participe à lui-même comme je participe à lui.

Cette affirmation de l'existence comme présence absolue et comme participation effective de moi (ou de quoi que ce soit) à l'univers nous permet tout de suite de passer à des résultats d'une portée capitale. Tout d'abord, il s'agit de décider la nature de la sensation, premier contact de soi-même avec le monde. — Il y a une manière communément admise en philosophie, qui, pour expliquer la sensation, tend à la réduire à une donnée problématique. La sensation est généralement interprétée comme une manière mystérieuse pour deux postes distincts de se communiquer. Une donnée initiale est transmise, à travers un ébranlement X, à la conscience ; celle-ci devrait la transformer en contenu subjectif, en sensation ; un objet qui se réduit pour moi, par hypothèse, à un ensemble de qualités géométriques, émet un mouvement qui me communique une donnée X que je devrai immédiatement traduire en sensation, en son, en odeur, ou en couleur. Mais il faudrait savoir comment ce qui est une donnée objective se présente à la conscience ; comment ensuite cette donnée est susceptible d'être transformée ; il faudra enfin expliquer cette qualité mystérieuse que possède la conscience de traduire l'Univers dans son langage propre. Au contraire, si l'on

(1) P. 321.

admet que, primitivement, il n'y a aucune distinction entre l'Univers et le moi qui le reconnaît ; si l'on comprend que la dualité du sujet et de l'objet est postérieure et non antérieure à la sensation, celle-ci ne présente plus de problèmes insolubles ; « elle est une participation immédiate de ce que nous nommons habituellement le sujet à une ambiance de laquelle nulle frontière véritable ne le sépare (1). » A sa manière, par conséquent, la sensation est aussi un immédiat pur, un immédiat non médiatisable.

Un autre résultat de l'affirmation précédente de l'existence, résultat qui nous retiendra pendant quelque temps, concerne la réalité qu'à défaut d'autres épithètes, on pourrait appeler ma réalité individuelle : je veux parler de la réalité de *mon corps*, d'un corps qui m'apparaît comme mien.

Les diverses manières dont cette réalité a été interprétée nous conduisent à entrevoir quelques-uns des aspects les plus profonds de la réalité métaphysique et religieuse.

Une première tentative consistera à la considérer comme un objet interposé entre moi et les choses. Or l'idée d'interposition implique bien entendu l'idée de termes distincts les uns des autres ; et si les corps en général peuvent être considérés comme termes, l'on ne voit pas de quelle manière et en quel sens le *moi* sera un terme en relation avec d'autres termes. De plus, si l'on dit que mon corps est un objet qui s'interpose entre deux corps (par exemple) A et B, l'un dont il subira l'influence, l'autre sur lequel il agira, on se demande ce que devient le moi dans cette interposition. Il semble, comme le dit Marcel, « se retirer dans une sphère indéterminée d'où il contemple sans exister par lui-même, les jeux anonymes du mécanisme universel (2) ».

(1) P. 322. — (2) P. 322.

Dans une seconde tentative, l'on considérera mon corps comme instrument. Mais quelque chose en moi s'élève immédiatement contre une pareille explication. Je dirais volontiers : « Je ne me sers pas de mon corps mais je *suis* mon corps (1). » En outre, parler d'instrument implique que mon corps est l'instrument de quelque chose ; si l'on dit que mon corps est mon instrument, l'instrument du moi, l'on sera inévitablement acculé au dilemme suivant : ou bien il sera l'instrument d'un moi physique qui servira à son tour comme instrument à un autre moi physique et ainsi de suite à l'infini ; ou bien l'on sera obligé de dire que mon corps est l'instrument d'un être totalement distinct de lui ; en d'autres termes, qu'il n'est l'instrument de rien du tout.

Finalement, explication à laquelle nous nous attendions déjà, l'on dira que mon corps est un objet uni à moi-même, un corps uni à mon âme. Mais parler d'un corps sans spécifier de qui il est corps, c'est parler d'un corps X ; et c'est également penser mon corps, ne serait-ce que pour un instant, comme le corps d'une tierce personne ; mon corps devient ainsi un objet X qui forme le sujet d'une conversation possible avec une tierce personne. Or *mon corps* est précisément ce dont je ne puis parler à quelqu'un d'autre. — Disons-le franchement : la traditionnelle union de l'âme et du corps pose des problèmes insolubles. L'on se demandera toujours comment il peut y avoir union entre deux êtres si distincts de nature et, l'on conclut naturellement, de destinée. « Comment mon corps est-il relié, ou quelle relation l'unit-il à l'X duquel il est le corps ? Mais précisément ce rapport que traduit ici le génitif *duquel* est formellement nié par les mots : mon corps. Quand je pense *mon corps* et non pas celui d'une autre personne, je suis dans une certaine situation dont il devient im-

(1) P. 323.

possible de rendre compte aussitôt que je lui substitue l'idée d'une relation entre des termes hypothétiquement disjoints.»

Nous concluons donc que la notion de l'Incarnation, d'une âme incarnée, est la seule à correspondre adéquatement à l'expérience de mon corps. Je ne suis pas une âme attachée, adhérente ou unie à un corps, je suis un moi incarné, un moi corps ; je réside totalement dans la réalité que recouvre l'expression *mon corps*. Il devient alors facile de comprendre une phrase que nous retenons d'un entretien avec Marcel : « Le mystère de l'Incarnation, donnée supra-historique par excellence, est la clef de l'histoire du moi. » Elle est le premier mot de la métaphysique du moi ; mais grâce à la réalité de mon corps, et à travers elle, l'Incarnation devient une autre expression du mystère de l'existence. Je veux dire que la notion de *mon corps* s'éclaire à la lumière de la notion supra-philosophique de l'Incarnation : *mon corps* signifie mon âme incarnée. Et de cette manière, l'on comprend qu'une réalité avec laquelle je reprends contact après l'analyse phénoménologique précédente, s'éclaire pour la réflexion grâce à un mystère supra-philosophique.

II

Le second thème central du *Journal Métaphysique* est le thème religieux. Les questions n'y sont pas, il est vrai, abordées directement ; aucune étude dogmatique, brève ou détaillée ne nous en est fournie. Ce que Marcel met au premier chef, dans le *Journal*, est une ligne de conduite, une méthode pour aborder l'ensemble des problèmes religieux. Le procédé en faveur est un procédé du type phénoménologique. Il s'agit de mettre en lumière, comme aussi de confronter deux structures de pensées religieuses, deux structures totalement in-

compatibles : celle du croyant et celle de l'athée. Mais nous allons voir que, partant d'une analyse de la conscience d'autrui, Gabriel Marcel aboutit au point où l'*autre* se transforme en une réalité personnelle reconnue par le dedans.

D'abord, qu'est-ce que penser Dieu ? Penser Dieu n'est pas penser un objet. Pour la conscience religieuse, Dieu ne peut être un objet dont on détaille les caractères, ou dont on apprécie la position par rapport à un système de références. Mais alors, Dieu se réduit-il à une simple épuration de nos tendances ? Est-il une limite idéale qu'on recule aussi loin que possible mais qui n'a par elle-même aucune réalité ? Gabriel Marcel sent qu'il peut et qu'il doit dépasser un pareil dilemme ; il sait surtout que ce dilemme est perpétuellement dépassé par le croyant. Penser Dieu comme objet ou comme idée subjective, c'est également penser en idolâtre. Or si Dieu est au delà de la dualité du sujet et de l'objet, du conflit du moi et du non-moi, s'il est au delà de l'opposition de l'existence et de la Valeur, c'est qu'il n'est vraiment pas objet de démonstration. « Il n'y a pas de passage logique qui permette de s'élever à Dieu en partant de ce qui n'est pas lui. » De là, nous dit Marcel, « si la preuve ontologique résiste, c'est qu'elle s'installe en Dieu d'emblée ; et dans cette mesure, elle se supprime en quelque sorte comme preuve (1) ».

En effet, toute espèce de démonstration en dehors de l'argument ontologique s'appuie soit à ce qui est objet, soit à ce qui est sujet, pour aboutir à l'existence d'un Être nécessaire ; mais si la vie même de cet être, si la connaissance de cet être, notre naissance avec lui exclut toute extériorité, toute altérité, si elle requiert une présence et une participation absolue, seul l'argument ontologique devra tenir. Mais alors il ne tient plus comme argument, il tient comme intuition, comme union

(1) P. 255.

parfaite. — Penser Dieu, pour le croyant, signifie s'unir à lui, ou tout au moins tendre à cette union.

Entrons davantage dans l'intimité des rapports du croyant avec Dieu. Qu'est-ce qu'invoquer Dieu? Qu'est-ce que prier? Il faut d'abord distinguer entre *prier* et *demander*. « Si je demande mon chemin à un inconnu, je compte qu'il se mettra à ma place, qu'il se représentera mon embarras, et me fournira les renseignements qu'il possède, et je compte que cette sympathie le déterminera à prononcer une parole (ou à faire un geste) qu'il n'aurait pas prononcée (ou qu'il n'aurait pas fait) sans ma demande. Celle-ci est donc censée devoir modifier la manière d'agir de mon interlocuteur. Dans le cas de la prière, il ne peut évidemment en être ainsi. Plus ma prière se rapproche de la demande, plus elle porte sur quelque chose qui peut être assimilé à un moyen d'accroître ma puissance (un renseignement, un objet quelconque), moins elle est au sens propre une prière. Dans la mesure au contraire où elle tend à enrichir mon être même, ce ne peut évidemment pas être à une individualité finie qu'elle s'adresse. Il me semble, en somme, que la prière est toujours du type : « sois « auprès de moi, assiste-moi » (1).

Prier pour soi ne peut jamais être en vue de posséder davantage, d'avoir davantage, mais en vue d'être mieux, de s'épanouir dans l'existence (2). Quand on se demande si telle prière a été exaucée, il faut se garder de poser une fausse question. Chercher à reconnaître la réalisation objective d'une prière adressée à Dieu implique que l'on tende à penser Dieu comme objet ; on tend aussi à croire que notre manière d'agir pourra transformer Dieu. Dès lors, plus de différence entre *prier* et *demander*. De là cette phrase étrange de Marcel : « une aide objectivement reconnaissable n'est pas d'origine

(1) P. 220. — (2) P. 219.

divine. » (1) Cela signifie que les idées de critère et d'enquête sont totalement exclues de l'âme de celui qui prie. Un crédit illimité caractérise son attitude envers Dieu, dit Marcel, « et ce crédit n'est plus accordé sous réserve de vérification, il est ouvert sans conditions (2) ».

Prier pour un autre, c'est également prier pour son *être*, jamais pour son *avoir*. Quand un autre prie pour moi, il prie au fond pour que lui et moi nous ne fassions qu'un avec Dieu ; il prie Dieu pour *nous*. Mais Dieu qu'il prie pour nous n'est plus un autre, n'est plus un lui (3). La prière établit une communauté ; l'autre n'est plus autre ni pour Dieu ni pour moi ni pour lui-même ; et Dieu est avant tout un *Toi*, un *Toi Absolu*. En ce sens, la représentation religieuse de Dieu exclut la dualité, l'altérité, l'objectivité ; mais est-elle subjective ? Au fond, après avoir prié, le croyant se dit : « Je me sens déjà mieux d'avoir prié. » Cela signifie-t-il qu'il a puisé en lui-même une force nouvelle ? Dieu est-il au fond un moi qui se réveille plus fort et plus efficace ? C'est encore le dilemme de tout à l'heure (4), posé maintenant à propos de la prière : ou Dieu est un objet ou il n'a plus qu'une réalité subjective. Evidemment en ce qui me concerne, je suis pour celui qui prie pour moi, non un lui, un objet, un autre ; je suis pour lui et avec lui, comme il l'est avec lui-même, et comme je le suis avec moi-même ; et cette analogie dans l'intimité, fonde le *toi*. Mais Dieu que l'on prie, dans quel sens est-il un *toi* ? Et dans quel sens le *Toi Absolu* existe-t-il ?

A cette question capitale, la réponse de Marcel consiste uni-

(1) P. 221.

(2) P. 275.

(3) Je tiens à préciser que Gabriel Marcel est dans le *Journal* un incroyant qui veut comprendre l'âme de celui qui prie pour lui. La conversion de Marcel à la religion catholique est, de quelque temps, postérieure à la publication du *Journal*.

(4) Voir précédemment p. 309.

quement à dépister le type d'attitude sous-jacente à une question de ce genre. Celui qui la pose est avant tout dupe d'une illusion ; il compare deux domaines absolument incomparables ; un domaine où la distinction entre le subjectif et l'objectif s'impose, et un domaine où elle perd toute signification. — Marcel détaille cette réponse dans une des plus belles pages du *Journal*, que nous allons reproduire en entier : « . . . Nous partons au fond toujours dans nos discussions métaphysiques d'un symbole visuel ; celui d'un objet qui reste ce qu'il est, qui ne change pas de nature lorsque nous nous éloignons de lui sans cesser de le regarder ; nous admettons même, à tort ou à raison, et sans préciser absolument cette idée, qu'il y a une position optima d'où nous aurons la meilleure vue possible sur cet objet. Ne faut-il pas se résoudre à affirmer que le « rapport religieux » ne peut en aucune façon être regardé comme un objet de ce type ?

Plus concrètement : supposons que je regarde avec un ami un paysage ; et que mon ami me montre à l'horizon ce qu'il croit être une montagne ; il pourra se faire que, doué d'une vue meilleure que la sienne, ou simplement mieux renseigné que lui sur la topographie de la région, je lui dise : « *Ta montagne est un nuage.* » Voilà, je pense, la comparaison-type qui est inapplicable au domaine religieux ; il me semble que je ne pourrai jamais sans commettre un paralogisme dire à un croyant : « ton Dieu est . . . un nuage. » Dans le premier cas en effet, il s'agit d'un monde qui nous est commun à mon ami et à moi ; nous parlons de la même chose, et nous occupons par rapport à cette chose des positions rigoureusement comparables (qui ont d'ailleurs *ce caractère capital qu'elles sont échangeables*), et en fait, pour juger correctement, je prendrai la place de mon ami, je me mettrai même si possible dans les mêmes conditions optiques que lui (je lui emprunterai sa lorgnette, etc.). Dans l'ordre religieux au contraire, cet échange est par définition même impossible : je ne puis me

mettre à la place de mon ami, cela pour bien des raisons dont la plus frappante est qu'il *n'est pas distinct de sa place*, qu'il est cette place même, et ceci est tout aussi clair en amour par exemple ; je ne puis espérer voir la maîtresse de mon ami par ses yeux à lui sans *devenir* mon ami ; et il me sera du même coup impossible d'apprécier cette femme autrement que lui. »(1)

III

Comprendre autrui, au sens le plus précis de l'expression, c'est le reconnaître comme toi. Comprendre que l'autre prie pour moi, n'est-ce pas aussi comprendre l'intimité qui est entre lui et moi, entre lui et Dieu ? Que signifie ce nous qui nous englobe (le mot est évidemment très mauvais) nous, à savoir le croyant qui prie, moi pour qui il prie et Dieu ; ou encore ce nous qui traduit la réalité de l'expérience d'un « Toi qui prie Dieu pour moi » ? Quelle est la signification profonde de ce « nous » enveloppé dans la prière et dans l'amour [au fond dans l'exemple de tout à l'heure, je parlais de mon ami, de sa maîtresse et de moi comme de *nous*] ? Quel sens, quel retentissement, peut avoir ce *nous* pour moi qui ne crois pas ? Posée de cette manière, la question retrouve clairement nos positions du début. Si toute existence est en affinité étroite avec celle que je reconnais dans l'intimité de mon expérience, de mon rapport avec mon corps, il faudrait se demander comment le toi peut être pensé comme je me pense moi-même dans *mon corps*. — Il faut avant tout comprendre qu'il y a dans cette expression de *mon corps* quelque chose qui transcende la matérialité de mon corps, qui ne se réduit à aucune des propriétés objectives, qui se rattache

(1) P. 303.

grosso modo à l'expérience de mon corps. Ce que je devrai saisir avant toute chose dans l'unité indissoluble, indéchirable en question, ce n'est pas tant un contenu empirique que je pourrais retrouver ailleurs ; ce n'est pas qu'ayant, par exemple, un ensemble de sensations cénesthésiques, j'essaie de retrouver un pareil ensemble dans mes rapports avec ce que j'appelle le toi. Ce sur quoi je mets l'accent est, au contraire, l'identité du sens, de structure phénoménologique, entre l'expérience de mon corps et l'expérience du toi. Cette identité de structure n'est autre que l'intimité enveloppée dans l'expression *mon corps*, dans le mot mien ; une pareille intimité se retrouve dans mon intelligence concrète du toi.

J'explicité ceci en ayant recours à un exemple. Quand je dis qu'une personne X a beaucoup de charme, qu'est-ce que j'entends par là ? Il semble qu'un être ait d'autant moins de charme qu'il a conscience d'un pouvoir qu'il exerce au dehors. Le charme semble au contraire exclure une pareille conscience, une pareille imposition ; il traduit une certaine détente, une certaine qualité de rompre pendant un instant ce que j'appellerai la tension d'une atmosphère. Cette gratuité du charme, je ne saurai d'ailleurs où la localiser ; mais je ne dirai pas qu'elle réside dans une certaine intelligence même très concrète ; est-elle dans ce que j'appelle ordinairement le corps ? J'hésite ; mais pourtant je suis tenté de dire qu'elle se traduit ou s'exprime par un geste, un regard ou une intonation, c'est-à-dire par certaines choses qui appartiennent en propre à la personne en question, certaines qualités intransmissibles.

Le charme ne peut être élément d'une *notice*. Gabriel Marcel dit avec beaucoup d'humour : « Il y aurait quelque chose de grotesque à l'insérer dans une nécrologie (1). » Je ne puis

(1) *Journal*, p. 291, note 2.

dire à brûle-pourpoint « cette femme a beaucoup de charme », sauf peut-être si je le dis à la personne même ou devant un ami d'elle et de moi ; c'est-à-dire si je me transporte sur le plan du *toi*. — C'est pourquoi si le charme se rattache, comme le dit Marcel, « à cette qualité irréductible et inobjectivable qui n'est sans doute qu'une autre face de ce que nous appelons l'existence (1) », le charme est aussi le lien ineffable entre l'existence, entre l'intimité du moi avec moi-même, et entre le toi, l'ami, l'aimé.

Le rapprochement du Toi, réalité centrale de la religion, et des positions marcelliennes sur l'existence et sur la notion de *mon corps*, peut être illustré d'une manière encore plus saisissante. Mon corps n'est pas un objet, puisqu'il est de l'essence de l'objet comme tel de ne pas tenir compte de moi : « or, mon corps, dans la mesure où il ne tient pas compte de moi m'apparaît comme n'étant pas mon corps (2) ». Penser le corps en abstraction de cette qualité inobjectivable, c'est le penser comme autre que le mien, comme celui d'une tierce personne. — Maintenant qu'est-ce que penser quelqu'un d'autre ? Qu'est-ce que penser quelqu'un comme non toi ? C'est penser quelqu'un X, comme ne tenant pas compte de l'acte par lequel je le pense ; c'est aussi et surtout le penser comme ne tenant pas compte de soi-même, de son rapport ineffable et pourtant immédiat avec soi-même. C'est le penser en dehors de cet acte central par lequel il s'affirme dans l'existence (3). Par conséquent, si je dois le penser comme non-autre, je dois précisément et avant tout tenir compte de cet acte immédiat par lequel il s'affirme dans l'être ; je dois tenir compte de lui dans la mesure même où il tient à lui-même et de lui-même, comme moi je tiens à moi-même et de moi-même. Or, tenir à soi, exister et vivre comme un *mon corps* c'est tout

(1) P. 292. — (2) P. 305. — (3) Voir p. 305-306.

un (1). Sans dire que la réalité du toi se ramène à la réalité de mon corps, je dirai donc que les deux réalités appartiennent à un même type d'expérience ; je reconnais l'identité *phénoménologique* de l'acte par lequel je pense à moi dans la réalité de mon corps et l'acte par lequel je pense le *toi* et je l'aime. Mais, par là, se révèle la signification infiniment précieuse de la théorie de l'existence ; si Dieu se révèle dans l'expérience religieuse comme un *Toi absolu* et si le *toi* se comprend dans une expérience très proche de celle de mon corps, on comprend le rapport de l'existence à la valeur. « Ce qui a de la valeur, n'est-ce pas ce qui accroît en nous le sentiment de l'existence ? — Nous vaudrons d'autant moins que notre affirmation de l'existence sera plus restreinte, plus pâle et plus hésitante. »

Par ces mots se termine le *Journal Métaphysique* (2).

Nous disions au début de cet article que le *Journal Métaphysique* était un cheminement de la pensée, et qu'une pensée qui cheminait était une pensée qui se déployait. Mais une pensée qui se déploie, qui s'ouvre, peut être aussi une pensée qui avance, qui progresse. Ce progrès n'est pas nécessairement chronologique ; nous voulons dire qu'il n'est pas nécessaire que ce qui a été rédigé à une date antérieure soit rigoureusement prématuré, ni ne contribue au développement, à l'enrichissement de l'ensemble. Le progrès constaté dans le *Journal* semble être du type organique ; les résultats nouveaux mais épars se rencontrent, convergent et s'ordonnent réciproquement. Or si je veux préciser en un mot en quoi consiste le progrès, dans quelles directions Gabriel Marcel a vu clair et peut aider ses lecteurs à voir clair, je dirai qu'il a élu-

(1) P. 261.

(2) Nous savons que Gabriel Marcel s'est converti à la religion catholique quelque temps après la publication du *Journal*. Voir le début de son *Être et Avoir*. Paris, Aubier, 1935.

cidé deux notions fondamentales et d'ailleurs interdépendantes. D'abord, il a *entrevu* le rapport qu'il y a entre sa position sur l'existence et l'ensemble de ses positions religieuses, et ceci en développant la notion de *mon corps*. Si la notion de mon corps contribue à éclairer l'existence, il devient normal de penser que le mystère de l'Incarnation, entendu au sens le plus large qui soit, est au point de départ métaphysique de l'univers existant. D'autre part, Gabriel Marcel donne un sens nouveau aux problèmes religieux, grâce à sa théorie du *Toi*. Comprendre quelqu'un, le connaître véritablement, ce n'est plus le situer comme autre. Comprendre que quelqu'un prie pour moi, qui ne prie ni ne croie, c'est déjà comprendre que je ne suis plus un autre pour lui, que je suis un *toi*. C'est surtout comprendre que Dieu qu'il prie pour moi n'est ni un lui, ni un autre ; qu'il est encore plus profondément un *Toi* et pour lui et peut-être pour moi. De sorte que comprendre qu'un autre prie pour moi, c'est comprendre que Dieu l'écoute. Mais si le toi m'est intime à moi-même bien que distinct de moi-même, avoir conscience qu'un autre prie pour moi, c'est déjà avoir conscience que je prie Dieu moi-même et que Dieu m'exauce.

Or, si le résultat de la spéculation métaphysique est une prière, n'est-on pas autorisé à dire avec un jeune témoin de la génération actuelle : « Parallèlement et au-dessus des méditations sur la valeur, il convient de placer une pratique de la valeur » (1) ?

N. BALADI.

(1) André Zirnheld (Cité dans *France-Orient.*), février 1943, p. 28.

PARADIS ÉGYPTIENS.

L'idée que les Égyptiens de l'époque pharaonique se firent de leur survie fut complexe, parce qu'elle résultait de doctrines diverses, fondues, comme les populations qui les avaient professées à l'origine, dans le vaste creuset de la Vallée du Nil.

*
* * *

Le premier élément de leur croyance, de toute évidence le plus ancien, était que le principe immatériel de l'être humain, son esprit, continuait à vivre en liaison avec le cadavre et, peut-on dire, en sa dépendance.

La tombe où le corps était enseveli donnait accès, par son puits funéraire, à une région inaccessible aux vivants : le *dessous du dieu* (1), 𓂏 , *kheri-neter*, ou monde souterrain. Le caveau où l'on descendait le corps devenait en même temps l'habitat de l'âme pour l'éternité. Dans son existence infra-terrestre, elle y trouvait asile et repos, et s'y nourrissait grâce

(1) Le dieu dont il s'agit était sans doute Gheb, le dieu-Terre, ou, selon les endroits, d'autres dieux locaux jouant le même rôle que lui. La surface du sol était souvent désignée, dans la phraséologie égyptienne, par la métaphore : *sur le dos de Gheb*.

au culte rendu par les vivants. La vie qu'elle y coulait était sans doute assez diminuée, mais toutes précautions prises, pouvait être paisible, et même heureuse.

Cette conception rudimentaire resta, jusqu'à la fin du paganisme, l'idée maîtresse de la croyance des Égyptiens en la survie. A diverses époques, des doctrines religieuses plus relevées essayèrent de la réformer ou de la transformer, mais sans jamais y parvenir. D'un bout à l'autre de l'histoire égyptienne, ce fut le dogme de l'habitation de l'âme dans le tombeau qui commanda la structure essentielle du dispositif funéraire, et les autres croyances ne réussirent jamais à s'y traduire que dans des détails, et en adjonction.

Ce que l'aménagement des tombeaux proclame, les rituels funéraires le reflètent. Leurs formules ont beau avoir été empruntées à des spéculations ou à des effusions mystiques de dévots d'Osiris ou de Rê. La plupart du temps, les titres sous lesquels elles figurent dans les compilations funéraires sont sans rapport avec leur contenu théologique, mais se réfèrent seulement aux avantages pratiques que leur récitation devait procurer au défunt dans le tombeau même. C'est là le témoignage d'une croyance invétérée que ni la foi en Osiris, ni celle en Rê, plus parfaites, n'ont réussi à entamer. On peut donc, grâce à ses titres, conservés aussi bien dans les *Textes des Sarcophages* (1) que dans le *Livre des Morts* (2), remonter dans la croyance funéraire la plus ancienne de l'Égypte et se faire une idée des conditions de la survie telle qu'on se l'imaginait antérieurement aux religions d'Osiris et de Rê, c'est-à-dire en pleine époque prédynastique.

(1) Sur les *Textes des Sarcophages*, ou *Livre pour béatifier quelqu'un dans le monde souterrain*, voir *La Revue du Caire*, 4^e année, n^o 36, novembre 1941, p. 43. Les chapitres auxquels nous renvoyons ici sont ceux de l'édition de Lacau.

(2) Sur le *Livre des Morts*, voir *Ibid.*, p. 44.

Pour ces primitifs de la Vallée du Nil, le mort jouissait dans les régions souterraines d'une activité comparable à celle qu'il avait exercée sur la terre. Une fois saturé de repos, il se réveillait, se soulevait sur son côté droit (1), se levait et, grâce à son pouvoir spécial d'ouvrir ce qui était fermé (2), circulait librement dans sa tombe et y prenait ses repas (3). Toutefois son existence n'était pas confinée à ces occupations monotones. Certains titres de chapitres funéraires laissent entrevoir que le mort appartenait, au fond de sa tombe, à un monde organisé socialement comme le nôtre, dans lequel il pouvait faire carrière : fonder une propriété avec un verger (4), croître en influence parmi les autres morts (5) et même arriver à être pensionné par le roi qui régnait sur les ombres (6). Mais, pour jouir sans fin de ces avantages, il fallait éviter un second trépas (7). La mort en effet rôdait aussi dans le royaume souterrain : il y avait, entre autres, Gabga (8), qui attaquait les personnes, et Rerek (9), qui endommageait les provisions. Sans celles-ci, le mort était condamné à périr, après en avoir été réduit à chercher une nourriture répugnante dans ses propres déjections (10). Aussi, pour lui éviter cette extrémité,

(1) *Textes des Sarcophages*, XXXIX : « Faire que N se lève sur son côté droit. »

(2) *Id.*, LVI : « Ouvrir ce qui est fermé. »

(3) *Id.*, LV : « Formule pour manger des pains dans le monde souterrain. »

(4) *Id.*, LXXVII : « Bâtir un château à quelqu'un dans le monde souterrain, creuser des canaux et cultiver des nabécas. »

(5) *Id.*, XIII : « Augmenter la dignité de quelqu'un dans le monde souterrain. »

(6) *Id.*, XV : « Devenir *imakhou* auprès du roi. »

(7) *Id.*, LXXV : « Ne pas mourir de la seconde mort. »

(8) *Id.*, X : « Formule pour repousser Gabga. »

(9) *Id.*, XXXVI : « Repousser Rerek, c'est-à-dire celui qui endommage les aliments. »

(10) *Id.*, XXIII : « Ne pas manger d'excréments ni ne boire d'urine dans le monde souterrain. »

il fallait que les vivants lui rendissent sur la terre ce culte régulier dont les pains croustillants et les boissons fraîchement brassées semblèrent toujours aux morts égyptiens, quelles que fussent leurs opinions sur l'au-delà, plus désirables que les meilleurs mets préparés dans l'autre monde. Le mort, pour amener les vivants à ne pas négliger ce devoir, les tenait toujours sous la menace de les molester comme mauvais esprit.

Car, selon cette croyance très ancienne, les âmes des défunts pouvaient se manifester ici-bas, ou, suivant l'expression égyptienne, « paraître au jour », c'est-à-dire abandonner momentanément l'obscurité du séjour souterrain des morts. Pour ce faire, elles empruntaient des apparences visibles qui n'étaient pas celles des hommes. La manifestation de ce genre qui est le plus souvent mentionnée par les titres des *Textes des Sarcophages* est celle sous forme d'un de ces faucons (1) qui croisent si hardiment dans le ciel d'Égypte. La légende court encore dans la Vallée du Nil que les âmes des morts reviennent dans les arbres de leur maison terrestre sous l'aspect d'oiseaux : c'est un trait de folk-lore qui remonte au plus vieux fonds des croyances du pays sur l'au-delà.

*
* *

On comprend aisément que les différents cultes, dont les monuments anciens attestent assez la ferveur mystique, aient ouvert à leurs fidèles des perspectives posthumes plus attirantes que celles du paradis chthonien que nous venons de décrire.

Comme il était naturel, ces cultes promirent à leurs adeptes une félicité en compagnie des dieux qu'ils avaient servis sur la terre. Il y eut certainement, dans la très ancienne Égypte,

(1) *Id.*, XVI, XVII et XXXVIII.

beaucoup de paradis de ce genre, comme par exemple les espaces stellaires d'Orion (1) ou le banquet d'Hathor (2), mentionnés par les titres des *Textes des Sarcophages*. Mais de ces paradis locaux, faute de documents, on ne sait encore rien sinon qu'ils ont existé. Par contre deux autres paradis entrèrent, à des époques différentes, dans la croyance générale des Égyptiens avec les cultes dont ils étaient l'expression : le paradis d'Osiris et celui du Soleil.

Le culte d'Osiris, originaire de Busiris dans le Delta, avait acquis une vogue générale en Égypte pendant la période pré-dynastique, et avec lui sa doctrine eschatologique. On en tient maintenant la preuve matérielle, car les fouilles récentes de S. M. le roi Farouk I^{er} près d'Hélouan, conduites par Zaki Saad Effendi, ont amené la découverte d'emblèmes d'Osiris et d'Isis en ivoire dans un tombeau datant de la I^{re} dynastie.

Le royaume d'Osiris était l'« Occident », région extra-terrestre personnifiée par une déesse accueillante aux morts, la belle Amenté. Le dieu, après avoir acquis l'immortalité bienheureuse grâce aux rites de sépulture accomplis sur lui par Anubis, régnait sur ce séjour, qui plus tard, dans l'unification de la géographie de l'au-delà, fut localisé dans les Champs des Offrandes et les Champs d'Ialou, dont les Grecs ont fait les Champs Élysées. C'était là le paradis qu'Osiris réservait à ses fidèles, à ceux-là qui, ayant bénéficié des mêmes rites de sépulture que lui, étaient devenus des osiriens, c'est-à-dire ses sujets pour l'éternité. Une image des Champs Élysées illustre, dans les manuscrits à vignettes, le chapitre CX du *Livre des Morts*. On y voit un groupe d'îles, avec la barque enchantée qui en procure l'accès. Dans l'une d'elles, le Phénix est représenté, dont la présence symbolise et assure

(1) *Id.*, XI : « Formule pour parvenir jusqu'à Orion. »

(2) *Id.*, XXXI : « Devenir participant de la table d'Hathor. »

l'abondance. De fait, à proximité, le défunt est figuré, labourant d'abord le sol, puis moissonnant des blés aussi grands que des arbres, dont les épis, à en croire certains textes, mesureraient quatre coudées de hauteur, c'est-à-dire excédaient la taille d'un homme.

L'idée d'un travail exécuté par le défunt en personne dans les champs bienheureux semble, par sa simplicité, fort ancienne. Elle continua par la suite à exprimer d'une façon frappante, dans l'imagerie, la croyance que l'osirien recevait en propriété personnelle un bien-fonds dans les domaines du dieu : labour et moisson symboliques, devenus purement rituels, qui consacraient cette propriété, comme on voit, sur la tête de massue du roi Scorpion, le roi donner un coup de pioche pour inaugurer le creusement d'un canal, ou, dans les bas-reliefs des temples, le monarque procéder à leurs travaux de fondation. Ce simulacre de travail n'avait certainement plus, dans les temps historiques, d'autre portée, puisque, sur les murs du temple de Médinet-Habou, le roi Ramsès III l'accomplit couronné en tête. Mais les esprits méticuleux, attachés à la lettre des formules et des rites, furent toujours enclins à y voir un danger pour leur repos bienheureux et craignirent que cette cérémonie d'initiation ne les engageât malgré tout à être éternellement les laboureurs et les moissonneurs d'Osiris. C'est pourquoi, malgré la tradition rassurante exprimée par les vignettes du *Livre des Morts*, qui montraient les défunts assis en seigneurs, dans les Champs Élysées, devant de plantureux repas, ou canotant pour leur plaisir sur les canaux des Iles bienheureuses (ce qui ne pouvait aller de pair avec le rude labour d'un paysan), ou par les gloses qui précisaient que les moissons géantes étaient assurées par des esprits d'une taille de neuf coudées, ils préférèrent à toutes les époques prendre leurs sécurités. L'âge prédynastique avait connu des figurines de serviteurs mis à la disposition du mort dans son tombeau. Ils revigorèrent la vieille tradition

en imaginant des statuette magiques, équipées pour le travail des champs, telles qu'on les trouve par certaines dans les tombeaux du Nouvel Empire. On les appelle des «répondants», parce que leur rôle était de répondre et de travailler à la place du défunt à toute réquisition. De la sorte le bonheur dans le paradis d'Osiris était parfait, puisque le repos y était inaltéré.

Il eût été parfaitement logique que la foi en ce paradis d'Osiris eût supplanté le dogme de l'habitation de l'âme dans le tombeau, et rendu inutiles les rites qui en dérivait. De quel intérêt pouvaient être désormais quelques pains et quelques cruches d'eau fraîche, déposées dans la tombe de temps en temps, pour l'âme qui avait à sa discrétion les grasses prébendes des Champs Élysées? Pourtant c'est un fait que la diffusion des idées osiriennes, si elle enrichit le rituel de nombreuses formules, et plus tard, les parois des tombes de multiples représentations, n'altéra jamais la structure essentielle des sépultures, répondant à la croyance à la présence de l'âme auprès du corps, ni ne supprima jamais la nécessité où celle-ci se trouvait d'être nourrie par les offrandes des vivants.

Il se passa en somme pour les croyances eschatologiques ce qu'il advint en général des conceptions religieuses dans l'ancienne Égypte. Celles-ci évoluèrent, dès la plus haute époque, vers un monothéisme certain, mais le cadre des cultes établis, dont l'existence même était la consécration du polythéisme, ne les admit jamais officiellement que dans la mesure où leur expression se trouvait compatible avec ses formules traditionnelles : elles ne purent, pour le reste, que faire figure de philosophie personnelle de la religion, n'engageant pas le dogme commun. Il en fut de même pour le culte funéraire. Etablis sur la base de la vieille eschatologie chthonienne, ses rites immuables en perpétuèrent les idées. Les eschatologies plus récentes, si vivantes qu'elles fussent dans la croyance des particuliers, purent s'y insérer ; elles ne réussirent jamais,

chez un peuple aussi respectueux des traditions, à en modifier la conception fondamentale.

Voilà pourquoi les espérances osiriennes, bien que se suffisant à elles-mêmes et adoptées avec enthousiasme par des millions de fidèles, ne déterminèrent jamais, comme cela se serait dû, une nouvelle forme du culte des morts. Elles entrèrent dans le moule du culte ancien, en modifièrent les formules récitées, mais, pour l'essentiel, leurs adhérents continuèrent à honorer et à nourrir les âmes dans les tombeaux, en admettant seulement que celles-ci pouvaient, lorsqu'il leur plaisait, s'échapper momentanément du sombre séjour pour aller jouir du bonheur qui leur était offert dans le paradis d'Osiris.

*
* *

Le paradis du Soleil, dont la doctrine naquit et se développa en pleine période historique, n'eut pas un sort différent.

La doctrine solaire était fort ancienne en Égypte. Les historiens modernes, qui tentent de reconstituer, à l'aide des traces perceptibles dans les plus vieux textes religieux, les grands événements de l'époque prédynastique, sont enclins à penser qu'une unification du pays sous l'hégémonie d'Héliopolis, centre de cette doctrine, s'était déjà produite bien avant Menès antérieurement aux deux royaumes horiens d'El-Kab et de Bouto. La religion du Soleil, de Rê, s'était alors diffusée dans toute la vallée du Nil. Mais il ne semble pas que, dans son état le plus ancien, cette religion solaire ait eu d'eschatologie particulière : régnant sur les hommes pendant leur vie, elle les laissait après leur mort au pouvoir des dieux chthoniens dans leurs séjours souterrains. Ce fut pourquoi d'ailleurs la réforme religieuse d'Aménophis IV, en épurant les croyances funéraires de tout ce qui avait rapport à Osiris aussi bien que de ce qui avait été ajouté par les prêtres d'Héliopolis dans les

temps historiques, ramena la condition des morts à une habitation pure et simple dans le tombeau.

Ce fut au début de la V^e dynastie, avec l'avènement d'une famille royale originaire d'Héliopolis et dévouée à ses croyances particulières, que les tenants de la doctrine solaire commencèrent à élaborer une doctrine funéraire dans le cadre de leur théologie. Ils le firent d'abord en faveur du roi, à qui ils assurèrent un sort différent de celui du commun des mortels, à l'instar de ce que la religion d'Osiris avait fait pour ses fidèles. De même que les rites de l'embaumement, en transformant le mort en « osirien », l'arrachaient au pouvoir du dieu de la terre pour introduire son âme dans l'Occident, des lustrations spéciales, sorte de baptêmes des morts, donnaient à l'esprit du roi défunt la dignité d'« héliopolitain » et lui ouvraient l'accès de l'Égypte. Il était admis dans la barque du Soleil. Celle-ci, pendant le jour, le transportait d'une extrémité à l'autre du ciel, et elle lui faisait traverser en sens inverse, la nuit, les espaces ténébreux de l'envers du firmament, l'associant ainsi à la destinée de l'astre du jour, et à sa félicité que l'on estimait suprême.

Pour que ce bonheur fût sans mélange, les rois de l'Ancien Empire emmenèrent d'abord avec eux leurs femmes, leurs enfants et les membres de leur famille, à qui ils concédèrent, avec les lustrations, les droits à l'immortalité solaire. Puis le jour vint où, peut-être pour des raisons politiques et parce que la monarchie appauvrie de la VI^e dynastie ne pouvait plus reconnaître autrement leur fidélité, les monarques étendirent ce privilège posthume à leurs courtisans et à leurs fonctionnaires. Seulement un jugement du Soleil intervenait, pour distinguer les vrais serviteurs des hypocrites et décider, sur leurs actions, s'ils avaient vraiment fait régner la justice du roi.

On s'explique sans peine la vogue dont jouit, sous l'Ancien Empire finissant, dans ce pays de fonctionnaires que l'Égypte

a été de tous temps, la participation aux destinées royales, marque de la faveur du roi en ce monde et gage de bonheur pour l'autre. Ce fut alors une noblesse de l'éternité qui se créa. Il n'y eut dès lors petit fonctionnaire de province qui n'y aspirât, ni Égyptien qui ne l'enviât. La littérature de la fin de l'époque memphite est pleine de récriminations des vieux aristocrates contre cette ruée vers les privilèges funéraires et contre la facilité avec laquelle le roi les concédait.

Aussi lorsque la monarchie de l'Ancien Empire s'effondra, l'institution des destinées solaires, qu'elle avait organisée, lui survécut et passa dans le droit commun. Il en résulta seulement que le jugement du Soleil, portant, pour les fonctionnaires, sur la justice du roi, devint en s'élargissant un jugement du dieu de tous les hommes, Osiris, rendu sur la moralité de toutes les actions. C'est ce jugement d'Osiris qui est représenté sur les papyrus funéraires à partir de la XVIII^e dynastie, et qu'on désigne sous le nom de « psychostasie ». Ce pas une fois franchi, tout défunt eut droit d'accès aussi bien à la Barque du Soleil qu'au paradis d'Osiris.

*
* *

Des deux facultés pourtant, les anciens Égyptiens n'usèrent jamais qu'avec une singulière retenue.

Le fait s'explique par l'impossibilité où ils se trouvèrent jusqu'à la fin de s'affranchir de la vieille idéologie de la tombe : la disposition des sépulcres qu'ils bâtissaient, aussi bien que les cérémonies qu'ils y célébraient, proclamaient trop hautement la présence des âmes dans le tombeau. Peut-être aussi le goût de la vie d'ici-bas les détournait-il d'abandonner complètement, pour de lointains paradis, le tombeau qu'ils s'étaient préparé à grands frais pendant leur vie et qu'ils avaient doté de toutes les commodités pour leur éternité. Aussi la croyance aux paradis des divers dieux ne s'incorpora

jamais à la doctrine commune sur le sort des âmes que comme une possibilité d'évasion de la tombe, et chacun resta libre d'en user à sa fantaisie.

En empruntant à chaque système théologique les avantages qu'il pensait en retirer, l'Égyptien arriva à se composer un programme moyen pour ses destinées d'outre-tombe : passer la journée dans l'ombre fraîche de sa tombe, en profitant des provisions qu'il y avait entassées et des offrandes de ses descendants ; à la tombée de la nuit, rejoindre la Barque du Soleil, y prendre place pour franchir l'horizon et pénétrer ainsi dans les régions inaccessibles de l'au-delà ; s'y arrêter à son gré dans les Champs d'Osiris, ou dans tout autre paradis où il pouvait trouver des passe-temps agréables ; à l'instant où, le soleil se disposant à quitter ces pays fabuleux, ils allaient à leur tour être plongés dans les ténèbres, rallier la nef de Rê, traverser sur elle l'horizon oriental et renaître avec elle au jour d'ici-bas ; se hâter enfin de regagner sa tombe sous la forme d'oiseau à tête humaine que la tradition prêtait aux âmes pour des pérégrinations.

Tel fut en définitive l'idéal posthume de la plupart des Égyptiens à partir du Moyen Empire. Deux stances de cantique, conservées sur une stèle de la XIX^e dynastie, au Musée du Caire (1), expriment ainsi ces espérances :

*Lorsque les Lumineux s'illumineront,
mon âme accompagnera Osiris
et se manifestera en faucon divin.*

*Je sortirai de terre, j'ouvrirai les enfers, (2)
pour voir le Soleil quand il brillera au matin du Nouvel an.*

(1) Stèle 34057. LACAU, *Stèle du Nouvel Empire*, I, Le Caire, 1909, p. 101-105.

(2) Pour en sortir.

*Lorsque les Lumineux s'illumineront,
mon âme accompagnera Hathor
et se manifestera en hirondelle d'Arabie,
pour respirer les parfums sous les sycomores à encens.*

*Je me manifesterai en âme vivante,
pour voir le Disque à la pointe de son aurore.*

C'est bien d'évasion qu'il s'agit dans ce poème. Mais cette évasion même évoque, à l'arrière plan, la lourde servitude du séjour éternel dans le tombeau dont aucun paradis n'arriva jamais à libérer les destinées posthumes des anciens Égyptiens.

Étienne DRIOTON.

LA JOUTE ORATOIRE

DANS LE DRAME GREC.

LE PROCÈS D'ORESTE.

LES FAITS.

Des mains de Clytemnestre, son épouse infidèle, et sous l'instigation d'Egiste, Agamemnon, à son retour de Troie, a trouvé une mort sans gloire. Le jugement porté contre les meurtriers par le Sénat d'Argos s'est, on l'a vu (1), avéré dérisoire : Egiste s'est emparé du pouvoir et sa volonté fait désormais loi sur l'antique pays qu'arrose l'Inachus. Des deux enfants que Clytemnestre donna à l'Atride trépassé, l'un, Oreste, « a été enlevé par un vieillard, autrefois nourricier de son père, au moment où il allait périr sous les coups d'Egiste, et il a été confié à Strophius » (2), roi de la Phocide, qui, d'Anaxibus, sœur d'Agamemnon, eut pour fils Pylade ; l'autre est Electre, demeurée au logis. Celle-ci se consume dans l'attente de son frère. Elle l'appelle à grands

(1) *Revue du Caire*, juillet 1943, p. 219.

(2) Euripide, *Electre*, traduction Louis Humbert, éd. Garnier Frères.

cris ; elle n'est pas loin de désespérer de son retour. Si bien que, dans le drame de Sophocle notamment, le chœur, composé de jeunes filles de Mycènes, se doit de la reconforter : « Rassurez-vous, lui dit-il, rassurez-vous, Electre, il est un Dieu dans le ciel qui voit et qui gouverne tout ; laissez-lui le soin de votre vengeance, et, sans trop vous emporter contre vos ennemis, songez à la peine qui leur est due : le Temps est un dieu dont on peut tout obtenir. Ce mortel qui, dans la Phocide, habite les fertiles rivages de Crisa, le fils d'Agamemnon, et le dieu qui règne sur l'Achéron, ne se sont pas éloignés de vous sans retour (1). » La confiance des jeunes Argiennes est bien placée. Oreste, en effet, revient, accompagné, dans le drame de Sophocle, par son gouverneur, et, dans celui d'Euripide, par Pylade. Il arrive pour obéir à l'oracle d'un dieu, sur cette terre d'Argos, à l'insu de tout le monde ; pour punir les meurtriers de son père. Aidé de sa sœur, de qui il se fait reconnaître, il tue sa mère et Egisthe, son amant.

Encore que Sophocle, en son drame d'*Electre*, ne soit pas sans exercer sa dialectique sur le point de responsabilité morale que pose ce double meurtre, c'est surtout dans les *Euménides* d'Eschyle et dans l'*Oreste* d'Euripide que le débat prendra toute son ampleur.

C'est dans ces deux drames, dans ces deux dossiers, que nous puiserons les éléments de notre chronique.

A la vérité, — et nous nous devons de le signaler — aux débats tels qu'ils se déroulent dans le drame d'Eschyle et dans celui d'Euripide ne préside point l'unité de temps et de lieu.

Le débat eschylien se noue, nous l'avons dit, dans les *Euménides*. Mais il existe déjà en puissance dans les *Choéphores* du même tragique. Là, nous voyons Oreste, revenu dans Argos

(1) Sophocle, *Electre*, traduction éditée sans nom de traducteur, par Ernest Flammarion.

par l'ordre de l'oracle, s'annoncer au palais comme un Phocéén de Daulis, chargé d'annoncer la mort du fils de l'Atride. Egisthe et Clytemnestre accourent pour apprendre la bonne nouvelle. Il les frappe. Mais il n'a pas encore porté le coup fatal que, déjà, il organise sa défense. Exhibant aux Argiens la tunique que Clytemnestre passa à Agamemnon et qui immobilisa le héros comme une camisole de force, il la verse par avance au débat comme une pièce à conviction. Il s'écrie : « Voyez, vous, qui en avez si souvent entendu parler, voyez ce tissu artificieux dont l'infortuné ne put se débarrasser, ce lien dont tous ses membres se trouvèrent enchaînés. Entendez et montrez ce fatal vêtement. Que le père, non d'Oreste, mais de toute la nature, le Soleil, voie l'œuvre impie d'une épouse. Un jour, si l'on m'accuse, il témoignera qu'avec justice j'ai donné la mort, je ne dis point à Egisthe, il a subi le sort dû à un vil adultère, je dis à ma mère. » (1) Et, sans désespérer, il anticipe sur sa plaidoirie : « Mais quoi ! s'écrie-t-il, celle qui conçut tant de haine contre l'époux, dont l'amour avait formé dans son sein des enfants (gage, autrefois précieux, aujourd'hui bien funeste), comment croyez-vous qu'il faille l'appeler ? Une hydre, ou une vipère, capable d'empoisonner par son seul toucher, sans morsure ? Après son audace et son injuste cruauté, quel nom lui donner qui lui convienne en effet ? (1) » Ceci dit, assiégé par les Furies, il part. Il se réfugie à Delphes. Il se purifie dans le sanctuaire d'Apollon Pythien, « centre de la terre où brûle une flamme incorruptible ». (1) Mais les Furies le poursuivent toujours. Alors, sur les conseils du dieu, il se réfugie à Athènes, dans le temple de Minerve. C'est là qu'auront lieu les débats dont — moment mémorable entre tous — Pallas, organisant pour la circonstance le pouvoir judiciaire, prend elle-même la direction.

(1) Eschyle, *Les Choéphores*, traduction Louis Humbert, éd. Garnier Frères.

Dans le drame d'Eschyle, l'accusation sera poursuivie par les Euménides, cependant qu'à Oreste, qui plaidera pour lui-même, Apollon en personne apportera le concours de son intervention.

Dans le drame d'Euripide, c'est à Argos, devant le palais des Atrides, au lendemain même du meurtre, qu'Oreste, en pleine crise, est traduit en jugement. L'accusation, ici, sera portée par Tyndare, père de Clytemnestre, celui-là dont Ménélas se plaisait à dire révérencieusement que « Jupiter honora la couche ». Ménélas, après avoir entrepris la défense d'Oreste, se désistera prudemment, de telle sorte qu'Oreste en sera réduit à plaider pour lui-même.

Nous puiserons donc les éléments de l'accusation et de la défense dans les *Euménides* d'Eschyle et l'*Oreste* d'Euripide.

LES DÉBATS.

L'ACCUSATION.

LES EUMÉNIDES (*prononçant le réquisitoire*) (1). — La gloire d'Apollon est de s'asseoir auprès de Jupiter; « la nôtre, quand le sang d'une mère crie vengeance, est de poursuivre incessamment le criminel. Ni le pouvoir d'Apollon, ni celui de Minerve n'empêcheront qu'Oreste soit toujours errant, persécuté par nous et désormais étranger à la joie. Chargées de détruire les familles où des traîtres s'arment contre leurs proches, nous poursuivons le coupable : quelque fort qu'il soit, dès qu'il a fait couler le sang, il est perdu. C'est un soin que nous nous hâtons d'épargner aux dieux ; mais nous devons obtenir d'eux que nos arrêts soient irrévocables et sans appel. » Tu nous demandes, Minerve, de te prendre pour arbitre. Nous y consentons.

(1) Les éléments de cette plaidoirie sont puisés dans le drame d'Eschyle, traduction Louis Humbert, éditée par Garnier Frères.

« Qui te récuserait, digne fille d'un digne père ? » Mais prends garde, Pallas, prends garde d'innover. « Des lois nouvelles, si ce parricide triomphe aujourd'hui, vont tout renverser. Le crime se multipliera chez les mortels par la facilité de l'exécuter. Que d'attentats les pères auront désormais à craindre de leurs enfants, sûrs de rester impunis ! » Pallas, encore une fois, prends garde, sois circonspecte. Considère que si tu absous Oreste de son crime, « le courroux des Furies vigilantes n'arrêtera plus les forfaits ; nous leur laisserions alors un libre cours. Chacun apprendra, en frémissant, le malheur d'autrui ; plus de fin ni de terme aux peines ; plus de consolation pour l'infortuné ». Si, en effet, déesse, tu te prononçais ici en faveur du coupable, ah ! dans ce cas, « que celui qui sera frappé ne nous invoque plus ! Qu'il ne s'écrie plus : « O vengeance ! O trône des Furies ! » Tout cela sera vain : le palais de la justice serait détruit. »

« Quelquefois, le seul regard sévère et pénétrant d'un juge assis arrête un dessein criminel. La frayeur qui retient est utile. Si le cœur ne nourrit aucune crainte, quel homme, quelle ville respectera la justice ? »

« Dans la vie, ne louons ni l'anarchie, ni le despotisme. C'est dans un juste milieu que réside le bien : ainsi l'a voulu Dieu dont l'œil embrasse tout. En un mot, d'un désordre impie le véritable fruit et l'injuste violence. D'un ordre sage naît, pour tous, la douce et désirable félicité. »

TYNDARE (*partie civile*) (1). — « Après qu'Agamemnon eut expiré, frappé à la tête par ma fille Clytemnestre, crime abominable que je n'approuverai jamais, il aurait dû poursuivre le meurtre, en demander la juste réparation, et chasser sa mère du palais. Il eût ainsi, dans ce malheur, mérité le nom de sage ; il eût respecté la loi et les devoirs de la piété. Mais,

(1) Les éléments de cette plaidoirie sont puisés dans l'*Oreste* d'Euripide, traduction Louis Humbert, éd. Garnier Frères.

maintenant, il est tombé dans la même fatalité que sa mère. La jugeant, avec raison, coupable, il s'est rendu plus coupable qu'elle en la tuant». Je pose cette question : « Si cet homme épouse une femme qui le fasse périr et si le fils tue la mère, qu'ensuite le fils de ce fils parricide expie le meurtre par le meurtre, où s'arrêtera cette série de crimes ? Nos pères ont sagement décidé à cet égard en ne permettant pas à l'homme souillé de sang de se montrer en public ou de venir à la rencontre des citoyens : ils voulurent qu'il fût purifié par l'exil mais non qu'on se vengeât par sa mort. Autrement, il y en aurait toujours eu un exposé au trépas pour avoir le dernier souillé ses mains de sang. Pour moi, je hais les femmes impies et, avant tout, ma fille qui a tué son mari. Mais je défendrai la loi de tout mon pouvoir pour faire disparaître ces mœurs sauvages et sanguinaires qui sont la perte des villes et des États ».

LA DÉFENSE.

ORESTE. — « A la vérité, je suis impie pour avoir tué ma mère, mais je suis pieux à un autre titre pour avoir vengé mon père. . . . Que devais-je faire ? Comparons ces deux choses : mon père m'a engendré, Clytemnestre m'a enfanté : c'est un champ qui reçoit d'un autre sa semence, car sans père il n'y a pas d'enfant. J'ai pensé qu'il fallait défendre le premier auteur de ma naissance plutôt que celle qui m'a nourri. Mais Clytemnestre, je n'ose la nommer ma mère, ne prenant conseil que d'elle-même, contracta une union illégitime et entra dans le lit d'un autre homme. Je me déshonore moi-même en l'accusant. Cependant, je parlerai. Egisthe était dans ce palais son époux secret. Je l'ai tué. Puis, j'ai tué ma mère, commettant un acte impie, mais vengeant mon père. . . . Ce faisant, j'ai rendu un grand service à toute la Grèce. En effet, « si les femmes en venaient à ce point d'audace de massacrer leurs maris en cherchant un refuge auprès de leurs enfants, puis

essayaient de surprendre leur compassion en leur montrant le sein maternel, le meurtre de leurs maris ne serait plus un crime à leurs yeux, dès qu'elles auraient le moindre prétexte à alléguer. Mon atroce forfait », comme l'appelle le vulgaire, « a mis fin à de telles habitudes. Ayant ma mère en horreur, je l'ai fait périr avec justice, elle qui, ayant un mari absent, chef des armées de toute la Grèce pour laquelle il combattit, n'a pas hésité à le trahir et a souillé sa couche. Ensuite, se sentant coupable, elle ne s'est point punie elle-même, mais, pour échapper à la vengeance de son mari, elle l'a frappé, et a tué mon père. Par les dieux ! — c'est à tort que je les nomme quand je cherche à me justifier d'un meurtre — si j'eusse approuvé en silence le crime de ma mère, qu'aurais-je eu à attendre de la victime ? Sa haine n'aurait-elle pas déchaîné contre moi les Furies ? Ou ces déesses sont-elles prêtes à combattre pour ma mère et à ne point venger celui qui fut le plus cruellement outragé ? » Au surplus, frappant le sein maternel, j'ai obéi à l'ordre d'Apollon. « C'est donc lui qu'il faut déclarer impie, lui qu'il faut mettre à mort, lui qui est coupable et non pas moi. Que devais-je faire ? Un dieu n'est-il pas une caution suffisante pour m'absoudre d'un crime que je rejette sur lui ? Qui me sauvera désormais si l'ordre même d'un Dieu ne peut me sauver de la mort ? Ne dites donc pas que cette action est mauvaise ; mais que, pour moi qui l'ai accomplie, elle a été malheureuse. » (1)

Mais pour malheureuse qu'elle fût, c'est chose du passé. En effet, « le sang dont ma main fut teinte pâlit et s'efface. Déjà la souillure de mon parricide est lavée ; récente, elle a été purifiée dans le sanctuaire de Phébus par les sacrifices accoutumés. Ma présence n'apporte ici rien de funeste. Le

(1) Les passages de cette plaidoirie reproduits jusqu'ici proviennent de l'*Oreste* d'Euripide. Ceux qui suivront seront empruntés aux *Euménides* d'Eschyle.

temps, en vieillissant, abolit aussi tous les crimes. Aujourd'hui ma bouche est pure ; je puis invoquer Minerve qui règne en ces lieux. Elle est déesse et doit entendre ma voix. Puissante Minerve, décide si je suis innocent ou coupable. Quel que soit ton arrêt, je m'y sou mets ».

APOLLON (1). — « Eh quoi, le meurtre d'une femme qui tua son époux peut-il être un parricide ? Certes ce serait bien avilir, anéantir les serments d'hyménée dont Jupiter et Junon sont garants. Que deviendraient les honneurs de Cypris qui dispense aux mortels les plaisirs les plus chers ? La foi, qui fait partager aux époux le même lit, est, à juste titre, le serment le plus saint. » Furies, « si vous souffrez qu'ils attentent mutuellement à leurs jours, s'ils n'ont rien à redouter de votre colère, c'est injustement que vous poursuivez Oreste. Pourquoi vous irriter de son crime si le crime de sa mère ne peut vous offenser ? C'est à Pallas que j'en appelle aujourd'hui. » Oui, « je secourrai mon suppliant ; la colère d'un suppliant, trahi volontairement, est à craindre pour les hommes et les dieux ».

« Juges de l'auguste tribunal de Minerve, devant vous je dirai la vérité, et le dieu prophète ne mentira point. De mon trône fatidique, jamais homme, femme ou ville, ne reçut de réponse qui ne me fût inspirée par le souverain des dieux. Voyez de quel poids est ici mon témoignage. Conformez-vous à la volonté de mon père : il n'est point de serment qui l'emporte sur lui ». Mais quoi ! s'écrient les Euménides, à m'entendre, Jupiter m'aurait dicté l'oracle qui ordonna à Oreste de compter pour rien les droits de sa mère ? « Sans doute », répondrai-je : « le meurtre d'une femme est-il donc comparable à l'assassinat d'un héros, que Jupiter avait honoré du sceptre, et que son épouse immola, non par de nobles coups,

(1) Les éléments de cette plaidoirie sont puisés dans *les Euménides* d'Eschyle, traduction Louis Humbert, éd. Garnier Frères.

tels que ceux de l'Amazone, mais ainsi que vous allez l'apprendre, ô Pallas et vous juges, dont les suffrages vont décider cette cause ! Au retour de la guerre où il avait si souvent triomphé, elle lui fait un accueil trompeur, lui présente, à l'entrée du bain, un vêtement préparé tout exprès, et, lorsqu'il est embarrassé dans ces voiles artificieux, le frappe mortellement. Tel est le sort du mortel auguste, qui, jadis, avait commandé mille vaisseaux. Je l'ai raconté pour que le Tribunal qui doit me juger en soit indigné.»

« Écoutez ce que je vais dire et reconnaissez-en la vérité. La mère est non la créatrice de ce qu'on appelle son enfant, mais la nourrice du germe versé dans son sein. C'est l'homme qui crée : la femme, un dépositaire étranger, reçoit le fruit, et, quand il plaît aux dieux, le conserve. La preuve de ce que j'avance est qu'on peut devenir père sans le concours d'une mère ; témoin, ici, la fille du dieu de l'Olympe, qui n'a point été conçue dans les ténèbres du sein maternel : quelle déesse eût produit un rejeton si parfait ? (1) Pallas, je veux contribuer de toute ma puissance à la grandeur de ta ville et de ton peuple. J'ai envoyé ce suppliant à tes autels pour qu'il devint à jamais le fidèle ami d'Athènes : déesse, fais-toi des alliés de lui et de ses descendants. Que cette union soit éternelle, et que la postérité en respecte le serment (2).»

LE JUGEMENT (3).

Attendu que « cette cause est difficile » et qu'il n'est point de « mortel qui oserait la juger » ;

(1) Il perce ici comme une pointe de flagornerie à l'égard de qui occupe le siège présidentiel. Apollon est bon avocat.

(2) Bon avocat, Apollon s'avère ici excellent politique. Il a fait école.

(3) Exclusivement curieux de dialectique, nous avons délibérément omis le jugement, non motivé d'ailleurs, rendu par les

Attendu que, « d'une part, je vois ici un suppliant qui, purifié selon les formalités requises, ne souille point ma demeure et dont, s'il est absous, je fais un ami de mon peuple » (1) ;

Que, « d'autre part, voilà des divinités dont le courroux n'est pas facile à calmer et dont le cœur, si elles se retirent sans avoir triomphé par mon arrêt, répandra sur cette terre un venin corrupteur qui l'affectera à jamais » ;

Attendu cependant que, quel que soit mon embarras, force m'est de me prononcer ; qu'autrement il en irait d'un déni de justice ;

Attendu néanmoins que, bien que rendue sous mon égide, il sied que la justice distribuée aux humains ne soit point mon seul fait ;

Que, cela étant, j'ai groupé autour de moi des juges que j'ai engagés par des serments solennels ;

Qu'à ces Athéniens qui, « pour la première fois en ces lieux, iront juger un meurtre, je donne mes lois » ;

Que « cette assemblée sera, en effet, désormais pour le peuple d'Egée un tribunal souverain dont le respect et la crainte, parmi leurs concitoyens, la nuit comme le jour, arrêtera l'injustice, pourvu qu'eux-mêmes n'en altèrent point la constitution par un mauvais mélange ; »

Attendu que « ce tribunal majestueux sera le boulevard de ce pays et le salut de cette ville, avantages que n'eut jamais aucune autre nation ; »

Attendu que « j'établis ce Sénat pour que, toujours incorruptible, vénérable, ardent à punir le crime, il soit le gardien

Argiens dans l'*Oreste* d'Euripide, qui condamna à mort le vengeur d'Agamemnon, et ceci d'autant plus que cette décision, comme chacun sait, ne sortit point à effet. C'est par la reconstitution du jugement rendu dans les *Euménides* d'Eschyle qu'il nous a paru expédient de clôturer cette aventure judiciaire.

(1) L'argument politique a, comme on le voit, porté.

vigilant d'Athènes, tandis que les Athéniens dormiront en paix » ;

Attendu que c'est donc à ce tribunal, que je préside, de décider, ma voix ne comptant pas plus que celle de l'un quelconque de ses membres ;

Attendu que mon suffrage, je le donne à Oreste en considération de ceci : « je n'ai point de mère dont j'ai reçu la naissance ; et, si je fuis l'hymen, dans le reste je reconnais la supériorité du sexe viril. Je suis toute pour la cause d'un père, et je ne vengerai point par préférence la mort d'une femme qui tua son époux et son maître » ;

Attendu que, cependant que j'exprimai mon suffrage, les membres de ce collègue ont exprimé le leur ;

Que les suffrages étant, dans l'un et l'autre sens, égaux en nombre, le partage des voix doit profiter à Oreste.

Par ces motifs :

Acquittons.

E. DEGIARDE.

LE CHAPELET

AUX GRAINS DE COULEURS.

(SUITE.)

MONSIEUR BERNARD.

Déjà avant la mort de Garou, la plupart de mes amis s'étaient éclipsés, les uns ayant terminé leurs études, les autres étant rentrés chez eux par suite de la guerre. J'avais fait de nouvelles connaissances, mais nos fréquentations n'étaient guère assidues. Du reste, la baisse du change de l'argent que ma mère m'envoyait m'avait obligé à restreindre tant mes relations que mes mouvements.

Je disposais donc de tout le temps nécessaire pour user mes yeux sur mes livres à la poursuite de ma pierre philosophale.

Les horreurs de la guerre dont l'image nous était donnée par les journaux me distraient alors des seuls malheurs de notre Orient. Un sentiment nouveau naissait en moi, qui me poussait à englober, dans mes études, l'humanité entière parce que toute l'humanité m'apparaissait malheureuse.

Je concevais aussi que les germes des querelles étaient surtout dans le patriotisme étroit des nations dont le souci s'arrête à leurs frontières. Je comprenais que pour vivre en paix, il

aurait suffi à leurs dirigeants d'être aussi hommes que patriotes.

Je me souviens de mes veillées près du feu, les livres épars sur la table, mon esprit repu de généralités, trichant dans les résumés. Je me souviens des longs recueils au cours desquels mes idées grossissaient comme des boules de neige que des enfants roulent, et se disloquaient, faute d'attache dans l'ensemble. Même dans mon lit, les yeux fermés dans l'attente du sommeil, ma pensée essayait de percer le mystère des tragédies humaines, trébuchant sans cesse aux fils confus de la trame politique.

Le lendemain, c'était le retour soumis aux explications complémentaires, aux prismes des religions, des mœurs, des intérêts et des rapports, pour rechercher l'initiation propre à faciliter mon accès à la technique des détails.

Je travaillais cependant, sans ambition précise. J'ignorais la profession qui pouvait m'attendre et aucun château d'avenir ne se dressait à l'horizon de mes efforts. Où donc pouvaient me mener toutes ces théories spéculatives et dans quel marché de la vie leur abstraction me vaudrait un prix ?

Je faisais part à Miette de mes incertitudes, et elle m'encourageait avec cette foi que la femme place en celui qu'elle veut aimer.

Devant son regard réconfortant, je me sentais déjà important et m'adonnais davantage au travail, m'efforçant de ne pas faire cas de ma pauvreté que je considérais provisoire.

Pourtant, Hâla, je n'étais ni vieux ni blasé. Et si je m'appliquais à mes études, il m'arrivait aussi d'y voir flou. Souvent, par mes soirs solitaires, s'étendait entre mes yeux et le livre, un écran opaque où étaient dessinés de belles cravates, de jolies femmes, des bateaux et des terrasses luxueuses, tout ce vers quoi ma jeunesse tendait, sans pouvoir l'atteindre.

*... Ils ont des femmes et pas d'enfants
Et vivent les étudiants...*

Le bruit de leur chant parvenait à ma fenêtre et je les voyais passer au pas gai, bras dessus, bras dessous, avec de tendres midinettes en robes légères :

Et vivent les étudiants

Ma mère

Et vivent les étudiants...

Elle fut longue, cette période de privation. A mesure que la guerre se prolongeait et que le change baissait, je ressentais le poids de la gêne me peser plus que mes jeunes épaules ne pouvaient supporter.

Bien oui, Hâla, il y eut quelques grains sombres qui se sont succédé au chapelet et que n'égayait que la présence de Miette, par intervalles. Un jour, Miette dut suivre ailleurs ses parents.

Alors, Hâla, je me pris à dédaigner mes études, lesquelles, je le devinais, n'étaient pas appelées à m'assurer un avenir de richesse. Au diable, les religions et le tellurisme ! Au diable les traités, le droit, l'économie et le reste ! Jamais je n'aurai assez d'argent pour me payer les belles cravates et les voyages...

J'envie tant ce Monsieur Bernard que je rencontre parfois à la pension Cheville ! Il est riche et la guerre a décuplé sa fortune parce qu'il fabrique des boîtes d'obus pour les belligérants. Il a aussi d'autres entreprises que j'ignore mais qui, dit-on, lui rapportent gros. Il roule en automobile, offre du champagne, se promène à bord de son yacht et va passer ses week-ends à son châlet de la montagne. Partout, on lui sourit. Malgré sa tête de crapule, il fait l'admiration des dames et suscite le respect de beaucoup d'hommes. Pourtant, Monsieur Bernard se fiche de la patrie et de l'humanité. Il n'a de pensée et de souci que pour ses intérêts et son agrément.

L'autre jour, après dîner, Madame Cheville m'a invité avec lui à visiter l'appartement privé qu'elle s'est aménagé au troisième étage de sa villa. Les seules choses auxquelles Monsieur

Bernard s'intéressa furent celles qui avaient un aspect coûteux. A peine jeta-t-il un regard sur les tableaux aux murs dont la plupart étaient de Maîtres. Devant la bibliothèque, il haussa les épaules à l'énumération par la propriétaire des œuvres qu'elle détenait. « Des histoires », disait-il avec un sourire qui voulait aussi dire « Ça ne rapporte pas ».

Avec ça, Madame Cheville n'avait d'amabilités que pour lui. Ce n'était qu'à lui qu'elle adressait la parole.

Au studio il resta indifférent devant les objets d'art et la magnifique tapisserie orientale qui recouvrait le piano. Quand Madame Cheville lui fit part de son projet de transformer le plafond et de l'ornier avec des tapisseries Second Empire pour l'adapter à l'ameublement, il ne comprit d'abord pas bien et dit :

— En Suisse on est très fort pour la pâtisserie. . .

Mais s'étant repris, il parut confus et proposa d'aller prendre encore une tasse de café au jardin.

J'étais resté avec d'autres pensionnaires qui jouaient au salon. Par la fenêtre j'aperçus Madame Cheville donnant le bras à Monsieur Bernard. Elle semblait à ses allures être très amusée dans ce tête-à-tête. Que pouvait bien lui dire le fabricant de boîtes d'obus ? Lui parlait-il de ses usines et de ses bénéfices ? Sans doute, parce qu'il ne savait rien d'autre. Mais qu'importe si pour Monsieur Bernard, Bonnet est un charpentier et Garibaldi un inventeur ? Monsieur Bernard a de l'argent et Madame Cheville éclate de rire à ce qu'il raconte.

Mais oui, un jour viendra où, dans l'ombre des vieux parcs et au bord des pièces d'eau aux nénuphars, les hommes, pour charmer les femmes, leur réciteront, au lieu de mots d'amour, la table de multiplication. Et les femmes prêteront l'oreille et sentiront leur cœur bondir quand la voix bien-aimée rappellera que $4.000 \times 12 = 48.000$. Elles rêveront de bijoux, de tennis et de casinos. . .

Ne ris pas, Hâla, c'est ainsi. Je l'ai appris dans leurs livres

et dans les lumières de leurs villes. Le jour n'est pas lointain où les traditions seront définitivement enterrées avec les idéaux qui distinguent l'homme de la bête. Le seul dieu métal projettera son ombre sur les peuples, distingué par une nouvelle trinité : l'Argent, le Sport et le Sexe. Nous nous appellerons, nous nous saluerons, nous nous parlerons par des chiffres. Nous l'aurons mérité parce que nous aurons admiré Monsieur Bernard et rêvé d'être comme lui.

Mes moyens ne me permettaient pas d'aller toujours manger à la pension Cheville. Pour faire durer mes maigres subsides, j'allais aussi à l'essai de restaurants modestes.

Les gens que j'y voyais étaient de condition pauvre. On pouvait lire sur leurs visages cette empreinte que laisse l'association permanente de l'insalubrité, de la fatigue et de la résignation. Leurs gestes indiquaient leur désintéressement de tout ce qui sort du cadre de leur monotone et piètre existence. Employés, ouvriers ou manœuvres, ils mangeaient, le nez dans leur assiette, avec l'air d'accomplir une partie de leur travail uniforme. Leurs discussions retombaient à peine commencées. Ils semblaient d'accord à délaissé les conversations comme une chose inutile et leurs visages reprenaient leur expression d'attente. Leur repas terminé, ils payaient et s'en allaient d'un pas d'automates.

« Des serfs de Monsieur Bernard », me disais-je. Et ma pensée constituait des parallèles obscurs entre ces travailleurs modernes et leurs ancêtres du régime féodal. Je mesurais mentalement la part de chacun d'eux dans le développement du capital et la part de ce capital dans le bien-être de l'ensemble. Je me demandais si l'équilibre conventionnel des systèmes politiques en cours était en harmonie avec les besoins des travailleurs et, dans le cas contraire, quel pouvait être le remède ? Je sirotais mon café dans mon coin en bâtissant des plans économiques et sociaux tout juste bons à me faire mettre en prison, surtout en ce temps-là où les opinions étaient

rigides, où l'influence des Bernard n'avait pas encore été altérée par les résultats des guerres modernes.

Lénine, dit-on, à la même époque, mangeait aussi dans un restaurant pauvre et établissait des plans qu'on prit d'abord pour de vaines utopies. Il avait, dit-on, sous le bras, un mystérieux cahier où étaient marqués des noms et des adresses... Qu'on se rassure ! Je n'ai eu, moi, que des bouts de papier où j'ai recueilli de vagues impressions, dont la lecture, à présent, réveille mes souvenirs.

Parmi les clients des restaurants où j'allais, il y avait aussi des paysans, et leur visage contrastait avec celui des citadins. Ils avaient dans le regard la sérénité que procure la terre à celui qui s'en occupe et l'assurance qu'on acquiert à toujours récolter ce qu'on sème.

Depuis ces lointaines visions, j'ai gardé la conviction du bonheur relatif des peuples agricoles et craint l'évolution trop rapide des nations industrielles.

Sans vouloir en faire une règle générale, je dirai que le courant de la nouvelle civilisation accorde aux nations industrielles un néfaste privilège, pour ce fait qu'elles détiennent l'*instrument* qui est à la base de ce courant. D'autre part, le niveau de la vie des peuples industriels est sans cesse voué à l'élévation, parce que ces peuples sont plus exposés aux coûteuses exigences du confort.

Ne pouvant pas, à la longue, contenter les nouvelles conditions de vie avec leurs moyens originaux, ces peuples ont souvent recours, soit à la concurrence sournoise, soit aux sanglantes extensions.

LES TRAINS NOIRS.

Les fins de mois, il ne m'était pas permis de prétendre aux menus complets, même dans les restaurants pauvres. Heureusement, le *buffet de la Gare* servait aux voyageurs, en dehors

des heures de repas et à un prix modique, de bons cervelas qu'on pouvait relever d'un peu de moutarde et arroser d'un verre de bière ou d'une tasse de café au lait. Cela faisait bien mon affaire. Il suffisait de tarder au déjeuner et au dîner, d'avoir l'air pressé en arrivant, et pour se faire bien servir, de connaître le nom du garçon et d'échanger avec lui des vues sur la guerre ou les nouvelles du tremblement de terre au Japon.

Un soir que je ne voulais pas retourner à mes livres, je m'attardai au buffet de la Gare à écouter le garçon me parler des trains noirs. C'est ainsi qu'il appelait les trains des grands blessés prisonniers qu'échangeaient alors la France et l'Allemagne parce que ces trains entraient en gare la nuit, les lumières baissées ou éteintes.

— Si vous voyiez, Monsieur, la tristesse de ces convois ! Les compartiments sont pleins à craquer, mais on n'entend aucune parole. Rien que des gémissements. On a appliqué des écriteaux pour défendre aux gens de jeter des paquets de cigarettes aux soldats par les fenêtres. Il paraît qu'ils les reçoivent sur leurs blessures et que ça leur fait mal. Et si vous les voyiez, ces pauvres bougres !... Ils sont tout blancs de bandages. La plupart sont mutilés, sans quoi, on ne les aurait pas laissés rentrer chez eux. Il y en a qui meurent en cours de route et qu'on dépose à certaines gares pour être enterrés. La gare délivre un document, à titre de reçu. C'est une horreur, ces malheureux !...

Virgile regarda l'horloge au mur :

— A 11 heures, il en passera un. C'est dans dix minutes. Allez donc voir, Monsieur, et dites-moi si ça vaut la peine, leur chamaille !...

*
* *

La gare est à peine éclairée. Quelques gens sont là, venus par groupes pour voir passer le train noir et déposer leurs

étrennes. Du côté de la ville, j'entends des airs de jazz qui m'énervent. C'est certainement Monsieur Bernard qui s'amuse.

Un bruit de roues contre les rails. Un grincement de freins. Une masse sombre est venue se ranger contre le quai : c'est le train noir.

Au couloir de tête de chaque wagon, deux ou trois hommes veillent. Des employés sur le quai répètent un ordre monotone :

— Ne pas s'approcher du train. Les cadeaux sont reçus au wagon de tête.

Par les fenêtres des wagons s'échappent des plaintes, des cris de douleur et des ronflements lugubres qui ressemblent à des râles.

Dans la pénombre d'un compartiment, la lueur d'une cigarette éclaire une tête devenue, sous le bandage, une chose blanche et informe. D'une main, le blessé dégage sa bouche de la gaze, de l'autre il prête à ses lèvres le bout d'une cigarette. La fumée noie la chose informe mais l'homme a jeté sa cigarette et tousse, tousse.

Une lanterne s'est balancée au bout du quai. Sans siffler, le train noir se met en marche et dans les wagons, au passage, les plaintes se répètent et se répondent...

Est-ce pour cette chose-là, mon Dieu, que leur Jésus a saigné et gémi ?

*
* *

Encore une vision de gare par temps de guerre.

L'hiver de la même année, je me trouvais en congé, en Turquie. Je me demande encore comment j'ai fait pour accomplir ce voyage malgré les difficultés des circonstances ? Comment suis-je arrivé à agrémenter mes pérégrinations avec mes moyens réduits ? C'était là, sans doute mon don de Sindbad.

On fera la moue en s'imaginant les trains où j'ai voyagé et les hôtels où j'ai logé.

Pour ma part, je bénis cette époque anxieuse de ma vie où ma jeunesse s'est exercée à la lutte de chaque moment, goûtant un âpre plaisir au moindre succès, ne s'accordant aucun répit devant le flux des inconvénients qu'elle accueillait avec une humeur égale et amusée.

Je bénis cette période où, bon gré mal gré, j'ai côtoyé et fréquenté la pègre des peuples, senti sa lourde transpiration, connu ses songes et ses tourments, et appris l'utilité de ses mains dures dans le jeu de la grande machine.

Je dis sans fard qu'il m'est arrivé d'offrir des chopes avec mes derniers centimes et d'accepter des chopes payées par des centimes que j'ai moi-même complétés. Je dis sans prétention que je sais maintenant parler au pauvre, le déridier et l'émouvoir, écouter le pauvre, être déridé ou ému.

*
* *

C'était donc à Ada Bazar, en plein hiver. Nous rentrions de cette partie de chasse à laquelle j'avais autrefois tant rêvé. Un mois de grand air, de longues marches dans la neige, de chevauchées entre les villages, de battues et de coups de fusil.

Akiazî, Kouzoulouk, Soular, partout nous fûmes les bienvenus, sauf à Tachkaya où le hodja du village nous manqua d'abord de considération, pour nous avoir soupçonnés de manger la viande des sangliers. Ce n'est que lorsqu'il sut que les bêtes tuées étaient expédiées par diligence à la ville pour y être vendues chez le boucher chrétien, qu'il consentit à nous accorder ses égards.

Pourtant, il était un peu fermenté et défendu par la religion, ce *chira* (jus de raisin) que les jeunes filles blondes des villages circassiens nous offraient dans des jarres où surnageaient des brindilles de paille, mêlées exprès à la boisson, pour nous

obliger à souffler dessus, à boire à petites gorgées et à ne pas nous faire mal.

Nous fûmes aussi les hôtes des Yuruks, cultivateurs nomades et hospitaliers. Le maître attisait lui-même le feu, triait les grains de café, les grillait et les moulait séance tenante. Et quand nous demandions pourquoi il ne détenait pas du café moulu prêt, il répondait que la coutume le voulait ainsi pour garder plus longtemps les hôtes.

Nous visitâmes aussi des Lazes, établis là comme cultivateurs de tabac, qui gardaient pour eux et leurs amis la fleur de leur récolte et qui donnaient ainsi à la Régie du fil à retordre.

De retour à Ada Bazar, nous courons au hammam que nous trouvons occupé par les militaires. Des centaines de soldats s'y baignent, d'autres attendent leur tour. Le typhus sévit, paraît-il, et fait des ravages parmi les troupes. Les autorités ont pris des mesures efficaces : les soldats prennent leur bain pendant que leurs vêtements passent à l'étuve. Malheureusement les vêtements sont désinfectés à la vapeur, de sorte que les pauvres soldats sont tenus de les passer tout mouillés après le bain chaud. Ils sont débarrassés de leurs poux meurtriers, mais risquent les pires refroidissements. Les hôpitaux sont comblés et la plupart des hôtels sont réquisitionnés.

Nous allons à la gare demander quand part le train pour Istanbul :

— Peut-être ce soir, nous répond-on, peut-être demain ou vendredi.

Tous les transports sont réquisitionnés. Force nous est d'aller loger dans un caravansérail douteux. Nous devons coucher avec d'autres gens dans un grand dortoir. Il y a la première et la seconde classe, mais il n'y a pas d'écriteau pour empêcher les poux de la seconde de venir en première. Toute la nuit, la cour grouille de mulets qu'on décharge. Le matin, de bonne heure, ce sont les cris des marchands qui débattent des prix.

Comme le train peut passer d'un moment à l'autre, nous nous rendons à la gare par prudence.

Des groupes de femmes en *tcharchafs* sont là, assises sur le sol. Leurs fils sont enrôlés et elles attendent leur passage. Elles parlent autour d'un feu et chacune tient près d'elle une tige de mélèze, de quoi s'éclairer la nuit pour reconnaître son fils, lors de l'arrivée du train.

Un train militaire est en effet annoncé pour le soir même. La nuit tombe, froide et noire. La gare, avec ses lumières pâles, est étouffée par les flocons de neige.

Dans le lointain, un coup de sifflet a retenti. Vision poignante ; les femmes au *tcharchaf* se sont levées. Chacune a allumé sa torche et leurs silhouettes se rangent le long des rails sous les lueurs qui vacillent. A peine le train s'est-il arrêté, qu'au bout des bras tendus les flammes se déplacent, se côtoient, s'entremêlent. On entend des voix, des appels :

— *Djâffer, Djâffer, Eumeroglou Djâffer...*

Une autre voix clame :

— *Hilmi, Saridéréli Hilmi...*

Mais ni Djâffer ni Hilmi n'ont répondu.

Alors, les mamans s'enquièreent auprès des soldats du sort de leurs fils. Ils ne les connaissent pas. Ah ! bon. Elles les renseignent, leur donnent des descriptions :

— Il est blond, il est grand, il a vingt trois ans, il est de Bilédjik. Tu peux un jour le rencontrer. Alors, salue-le, embrasse-le, fais-en ton ami et dis lui que les siens se portent bien...

L'une des mères a trouvé son fils : elle est heureuse, elle tend sa torche vers le jeune visage pour mieux le voir et s'en emplir les yeux, elle lui donne des nouvelles :

— Ton père se porte bien et te salue ; ta sœur se porte bien et te salue. Elle n'a pas pu venir parce qu'elle s'occupe des vaches. Ta jument a accouché d'un beau poulain rouge tacheté de blanc. Je m'en occupe moi-même...

Mais le train a sifflé. Alors le soldat grimpe dans le wagon. La mère lui a fait ses adieux et l'encourage :

— Sois brave, Mehmet, sois droit. Dieu est avec toi.

Elle a un peu couru à côté du wagon en marche, mais elle ne peut plus suivre. Le train parti, elle s'est laissée choir et sa torche s'est éteinte. Couchée à plat ventre sur la neige, elle est secouée de sanglots.

SALAISSONS A VIENNE

ET

SPRACHEN SIE NICHT IN FRANZOSISCH.

La pluie était tombée toute la nuit pour bien laver la ville de Vienne et l'offrir, le lendemain à mes yeux, propre et toute rosée sous la lumière matinale.

A mesure que nous en approchions, les prés et les champs diminuaient des deux côtés du train, pour faire place à des vergers et des potagers beaux comme des jardins. Soudain, nous longeons des rues et Vienne apparaît dans l'air doux du matin.

Les grandes portes cochères que je vois de ma place attendent je ne sais quel riche attelage et un parfum de musique et d'amour est suspendu aux persiennes des vieilles fenêtres. Les ormes semblent sourire au soleil et les rues, en ce moment désertes, s'appêtent pour accueillir l'élégante population qui va bientôt déferler comme des vagues. La Cathédrale de Saint-Étienne pique le ciel de sa haute silhouette aux dentelles gothiques, et là-bas, les dômes du Musée Impérial veillent sur les richesses confiées à leur garde.

*
* * *

Mon hôtel est propre mais l'ignorance de la langue allemande m'est d'un grand inconvénient. Partout où je parle français, on se détourne de moi.

— *Sprachen sie nicht in Französisch!* . . .

On me dit aussi d'autres choses où les mots ont la tonalité d'un marteau contre une enclume et qui sont peut-être des insultes.

Je m'adresse très poliment à un agent. Il me tourne le dos. Je suis pourtant décidé à voir cette ville de Vienne qui m'apparaît pleine d'attraits.

J'erre, silencieux comme un sourd-muet, je prends des tramways où je reste jusqu'au terminus, je longe le Danube, je m'éloigne du centre, je passe par des quartiers calmes où des cochers fument sur le trottoir et se parlent d'un côté à l'autre de la rue.

Je vais bientôt découvrir la misère de Vienne, mais j'ai faim.

Au restaurant je montre du doigt sur la carte un long mot composé. Le garçon me sert des côtes de blettes. Je plante le doigt sur un autre mot ; le garçon me regarde étonné. J'ai encore demandé un légume et il me prend pour un végétarien. Je termine par un dessert à base de saccharine, dont j'aurais souhaité apprendre le nom pour ne plus risquer de le redemander. Je dois avaler tout cela sans la moindre bouchée de pain, parce que je n'ai pas les bons nécessaires.

Au *Prater*, je m'amuse à regarder les singes. Les pauvres bêtes évoluent sans entrain et ont l'air de se demander la cause des restrictions qu'on leur impose. Ils ne devinent pas qu'il y a la guerre entre les hommes et qu'en ville, il y a crise de bananes, de noix de coco et de cacahuètes.

Le soir, je dîne de nouveau sans pain et j'évite l'éventualité d'un mauvais dessert en demandant un *Apfel*, le seul nom de fruit que je connaisse en allemand.

*
* * *

Le lendemain, je me décide à me faire délivrer une carte de pain. Je dois m'adresser au poste de police où je me rends à pied, en me renseignant conformément aux instructions du portier de l'hôtel que j'ai inscrites sur un papier :

— *Wo der Weg zum Polizei Posten, bitte?*

Cette fois, je détiens la clé de Sésame. Les agents sont d'une amabilité extrême : ils me saluent, me sourient et se donnent la peine de m'expliquer le chemin par des phrases qui doivent être très claires, mais dont je ne comprends pas un mot. Je remercie :

— *Danke schön . . . Bitte schön.*

Mais au bout de quelques détours, je suis de nouveau nez à nez avec le même agent :

— *Wo der Weg zum Polizei Posten, bitte?*

Enfin, j'y parviens. J'accoste le premier employé que je rencontre :

— *Brot Karte, bitte?*

Il me fait suivre un couloir.

— *Brot Karte, bitte?*

Je monte un escalier, je parcours un corridor.

— *Brot Karte, bitte?*

On m'indique un bureau où se tient un gendarme galonné derrière une table pareille à celle où nous buvions chez Cran. Je soumets mon passeport :

— *Brote Karte, bitte?*

— *Wie lange bleiben Sie in Wien?* (Combien de temps resterez-vous à Vienne?)

— *Ya.*

— *Eine Woche?* (une semaine?)

— *Ya.*

— *Zwei Wochen?* (deux semaines?), me demande poliment l'aimable fonctionnaire.

— *Ya.*

— *Ein Monat?* (un mois?), continue-t-il, sans se fâcher.

J'entends des gens se parler dans le corridor. Quelqu'un a dit *Ya wohl*. Pour changer, je dis aussi :

— *Ya wohl.*

Impatienté, le fonctionnaire me délivre une carte de pain pour un mois. Comme je ne devais rester à Vienne qu'encore trois jours, je pouvais disposer de plus d'un kilo de pain par jour...

*
* * *

En possession de ma précieuse carte de pain, je me jurai de ne plus retourner au restaurant manger à la loterie. J'avais envie de salaisons et j'avais déjà remarqué, non loin de l'hôtel, une bonne épicerie. J'avais du reste inventé un système pour faire mes différents achats sans avoir besoin de parler. Je dessinais la chose que je désirais, j'ajoutais un point d'interrogation et l'on me servait. J'inscrivais ensuite le mot *Preis* suivi aussi d'un point d'interrogation et on m'indiquait le prix par écrit. Le matin même, j'avais acheté par ce moyen une brosse à dents et un peigne.

Je me rendis à mon épicerie où j'obtins du poisson fumé, des concombres, de la viande fumée et des fruits en conserve. Je dessinaï ensuite un fromage que l'épicier prit pour un gâteau. Lassé de déchiffrer dans mes dessins comme un égyptologue dans des hiéroglyphes, il finit par appeler une voisine, une petite main qui travaillait dans une maison de couture, comme je le sus plus tard. Frau Grettle m'adressa la parole en anglais. Mon anglais était alors bien faible mais suffisant pour lui expliquer que ce que j'avais dessiné n'était pas une tourte mais un fromage. Elle traduisit à l'épicier et tous deux éclatèrent de rire.

Frau Grettle riait bien. Frau Grettle était blonde et avait

une taille d'abeille. Frau Grettle accepta ma prière de me montrer Vienne.

Le lendemain, samedi, elle ne travaillait que la demi-journée. Nous prîmes un repas copieux dans un bon petit restaurant, non loin de Schoenbrunn où nous allâmes nous promener, parmi les bosquets et les cascades, une bonne partie de l'après-midi. L'infatigable Grettle me montra ensuite le Hofburg, la Cathédrale Saint-Étienne et l'imposant palais de Justice qui devait brûler quelques années plus tard, lors des troubles communistes.

Nous dînâmes sur la terrasse fleurie d'un restaurant d'où l'on avait vue sur le Danube. La nuit était tiède et Grettle but plus qu'une petite main de son âge ne doit boire. Elle voulut ensuite aller respirer l'air dans un parc.

— *It's a pity that you don't stay longer in Vienna*, me répétait-elle.

Et les battements de ses longs cils étaient pleins de folles promesses.

Je voulais lui dire des choses mais mon anglais était insuffisant. Je cherchais mes mots d'avance et combinais le temps de mes verbes amusants en usant de phrases courtes — de sorte que la chaleur de la nuit aidant — je transpirais à mesure que je parlais.

Jamais amitié ne fut pourtant si aisément liée que celle qui s'établit ce soir-là entre Grettle et moi.

Elle me fit des confidences un peu saugrenues mais charmantes :

— *I don't like men of Vienna. They valse too much but they don't fall in a true love.*

*
* * *

Le lendemain, Grettle devait aller chez ses parents à la campagne. Elle rentra le soir pour m'accompagner à la gare,

me faisant la surprise d'une robe tyrolienne qui ajoutait à son charme.

Elle m'avait réservé une partie des fleurs qu'elle avait cueillies sur la montagne, chez sa mère. Comme je lui tendais en souvenir un collier de bois de rose, acheté chez un arménien de Galata, elle parut enchantée comme à la vue d'un vrai collier de perles :

— *Oh! Thank you.* Merci beaucoup, beaucoup...

— Tiens! Vous savez le français, Grettle?

— Mais, parfaitement!...

Elle dit ces deux mots avec un pur accent du Boulevard. Elle ajouta, tout bas, en se haussant vers la fenêtre du wagon pour ne pas être entendue des autres gens sur la plate-forme :

— J'ai appris la couture à Paris. J'y suis restée quatre ans...

Je n'en revenais pas. Elle regarda à la dérochée autour de nous et me souffla presque dans l'oreille :

— Ma mère est française.

— Mais alors, Grettle, hier?...

— Oui! Quel dommage!...

Mais le train s'était mis en marche.

Immobile, Grettle me fixait, ses beaux sourcils comiquement froncés par je ne sais quel regret et ses lèvres tendues dans une moue exquise :

Oh! Zut! Zut!...

Ce furent les mots d'adieu de mon amie d'un soir.

LES BALLEES.

Comme c'est loin tout cela! Et quel effort il faut faire pour établir une cohésion entre les péripéties d'une vie où le devoir vous happe et vous entraîne à sa guise!

Ah! que le monde est grand à la clarté des lampes!

Aux yeux du souvenir, que le monde est petit!

Tu l'as bien dit, Baudelaire, en te penchant un jour sur ton passé.

Nombreuses sont les liasses d'*instantanés* rangés sur le rayon de notre mémoire, mais comme elles ont déjà pâli, ces images du passé, avec leurs villes, leurs mers et leurs déserts. Joies et déboires, toutes nos vieilles passions sont affadies et nous n'avons de vivants que nos nouveaux soucis.

Nous avons cru vivre, être imprégnés de ce qui nous sembla frappant. Nous avons cru garder à jamais l'émotion des heures, bonne ou mauvaise. Que nous en reste-t-il, sinon cette ride au front qui fait que nous inspirons davantage confiance ?

Dans la mine de l'expérience, nous avons taillé, pierre par pierre, à la sueur de notre front et au sang de notre corps, le matériel de nos principes. Et malgré tout notre passé, nous demandons encore conseil à notre cœur, comme aux jours de notre apprentissage.

Maintenant que je regarde en arrière, mes impressions m'apparaissent comme des balles sur une pelouse. Il y en a qui rebondissent encore de m'avoir trop heurté ; il y en a qui se sont immobilisées et d'autres dont le mouvement décline et se meurt. J'ai à peine le temps de les regarder quand je suis seul et que personne ne m'appelle. Je n'ai guère de loisir, Hâla, et je suis souvent dérangé. Mais si ça t'amuse, maintenant que je t'ai raconté le principal de ma jeunesse, je te parlerai aussi des balles qui sautent.

Hassan MAZHAR.

NOTRE AMIE LILLIAN GOAR.

Ces quelques lignes ne sont que le témoignage d'une amitié trop courte, témoignage si difficile à exprimer quand il s'agit d'un sentiment auquel se mêle une profonde tristesse ; ce sera, tout au moins, le souvenir fugace des heures toujours si pleines que j'ai eu le bonheur de passer auprès d'elle.

Je l'ai connue tard, trop tard, il y a trois ans à peine, déjà minée par la maladie et lui tenant tête farouchement. Une amie commune m'avait demandé, un jour, d'intervenir auprès de la rédaction de la *Revue du Caire* pour faire insérer dans « le plus prochain numéro », un article « écrit par une jeune femme exquise, qui n'avait plus longtemps à vivre et dont ce conte imprimé serait peut-être la dernière joie ». Il y a trois ans . . . Cette jeune femme, c'était Lillian Goar. L'article qu'elle jugeait maladroit fut non seulement accepté mais fort apprécié. On y devinait une sensibilité émouvante, des sentiments longtemps étouffés qui s'exprimaient, si l'on peut dire, malgré eux : une sorte de révolte de la vie. Car il fallait bien, en dépit de sa pudeur, que s'extériorise cette lutte contre la maladie puisqu'elle avait décidé, sans jamais s'en départir, de taire sa souffrance. Un regard de pitié l'eût blessée cent fois plus que sa douleur cachée, et c'est à sa plume qu'elle confiait la déception d'une vie qui lui offrait tout et qui ne lui donnait rien. Et c'est ainsi qu'est née notre amitié, grâce à sa collaboration qui devint de plus en plus constante, à ces petits récits douloureux qu'elle nous donnait presque en tremblant, sachant tout ce qui y était livré d'elle-même.

Je ne veux pas m'étendre sur le côté tragique de cette bataille pour vivre : elle aimait la vie dans toutes ses manifestations, mais elle avait une pudeur instinctive de l'exprimer, et elle eût taxé de « sentimentalité » l'étalage de cette joie d'être, de sentir. Son esprit original, dépouillé de tout préjugé, s'éloignait forcément de tout chemin qui mène à l'intolérance, cette bête noire de notre temps. Toutes les idées, toutes les conceptions, elle les acceptait pourvu qu'elles partent d'une certaine grandeur, d'un idéal. Attirée invinciblement vers le mysticisme, c'est par cette voie qu'elle se rapprochait du mystère de l'Orient. Sa bibliothèque témoigne de son amour pour l'histoire, l'art, la pensée musulmane, qui captivaient son esprit.

L'énergie qu'elle mettait à vivre malgré tout — la maladie a mis cinq ans pour avoir raison d'elle — cette énergie dévorante se manifestait dans l'enthousiasme de sa conversation, dans les projets qu'elle faisait, même quand elle sentait obscurément qu'il ne lui serait pas donné de les réaliser.

Tous les contes publiés par la *Revue du Caire* constituent la preuve de ce combat acharné entre la féerie sereine de l'idéal et la cruauté tangible, inexorable, de l'existence. Les titres, à eux seuls, présentent tout un programme : *Prisme*, *Fleuve mystérieux*, *Fantasmagorie*, *Variations sur un air de valse*, *Histoire de fou*.

Le drame poignant, magnifique par son élan, de la vie de Lillian Goar, est exposé là en quelques lignes. La réalité lui dicte cette triple prescription impérative : « Si vous ne voulez pas souffrir ici-bas, voici trois principes qu'il faut retenir : ne point soulever le voile de l'illusion ; ne jamais poursuivre un idéal ; et surtout enfermer son imagination dans le puits insondable de l'oubli. » Telle est la vérité et Lillian Goar n'en doute pas. Elle conclut toutefois avec fermeté : « Je fis le vœu d'ignorer à tout jamais les conseils que je venais d'entendre. »

L'amitié aura été pour elle une source de consolation, elle

ne lui fut du reste pas marchandée. Chacun de nous, ses amis, reflétait pour elle un sentiment bien défini : elle aimait une telle pour tout ce qui lui manquait, tel autre parce qu'il représentait, dans son esprit, ce qu'elle avait aimé par dessus tout : la France, cette France blessée, qu'elle n'aura pas eu la joie de revoir libérée et grandie.

Et c'est ce sentiment d'amitié qui a bercé ses dernières pensées, jusqu'au bout, jusqu'au rêve de l'inconscient dans lequel elle s'est endormie.

N. W.

CHRONIQUE DES LIVRES.

LETTRES FRANÇAISES. — ROMANS ET POÈMES.

Depuis trois ans que les maux de la guerre ont ravagé la France, certains des meilleurs écrivains gardent encore le silence. André Gide se tait ; Julien Green et Montherlant aussi. Mauriac et Paul Morand ont publié leurs derniers livres avant 1940. Paul Valéry et Lacretelle se bornent à réunir des articles. Maurois et Bernanos font alterner études littéraires et réflexions sur le temps présent. Et Jules Romains, qui est aussi en Amérique, a trouvé moyen de faire paraître le vingtième tome des *Hommes de bonne volonté*, « *Le monde est ton aventure* ».

Giraudoux regarde du côté du film ; Cocteau et Carco du côté du théâtre et de la radio. Mac Orlan n'a guère publié qu'un roman d'aventures, *L'Ancre de Miséricorde*. Charles Plisnier a terminé son roman de *Meurtres*, et Duhamel l'avant-dernier volume de la *Chronique des Pasquier : Suzanne et les jeunes hommes*. Il prépare en outre un opuscule sur la *musique consolatrice* — ce qu'elle représente au « temps d'affliction ». Et dans son *Journal à rebours*, Colette ne cesse de nous livrer ses confidences, comme elle l'avait déjà fait dans *Sido* et *le Voyage égoïste*.

En somme, tout en sachant très bien qu'un romancier n'est nullement tenu de s'attacher à l'immédiate réalité, je ne vois rien dans ces divers ouvrages qui annonce un renouvellement quelconque, ni qui fasse écho à des événements dont l'importance

dépasse peut-être les moyens d'expression des écrivains les plus doués.

Et, d'autre part, si dans ce bref « tour d'horizon », nous voulons envisager les talents nouveaux, que savons-nous au juste de ce qui s'élabore et même de ce qui se publie? Les éditeurs ont presque tous renoncé aux « services de presse ». Et c'est par hasard — comme par miracle — que quelques rares envois de livres nous parviennent de Genève et nous permettent de déceler des dons véritables chez certains auteurs plus ou moins connus, dont les aspirations parfois confuses n'accèdent que malaisément à la claire notion de ce qu'ils attendent ou de ce qu'ils espèrent.

*
* *

Bien que les essayistes dissertent volontiers sur l'avenir du roman, on ne saurait prétendre pour le moment que celui-ci reflète l'image de la France inquiète, de la France brimée par l'épreuve. « On ne veut plus de fines analyses, écrit André Billy; l'âme humaine et ses passions ont été trop étudiées, trop disséquées. Soit! Et puis ce n'est pas le moment! Le roman personnel, l'égotisme, et l'intimisme ne sont plus de saison. » Alors que la poésie foisonne, est-ce donc la réserve, l'attente, l'abstention qui caractérisent cette sorte de suspens qu'on peut observer dans la production romanesque d'aujourd'hui? En face des bouleversements actuels, est-ce dans le passé que le roman va chercher d'autres thèmes, et jusqu'à la renaissance de la psychologie passionnelle, est-ce à un renouveau passager du roman historique que nous conduit la tendance contemporaine? Quoi qu'il en soit, gardons-nous de faire d'un « interim » l'origine d'une rénovation. Il faut attendre que se referment les parenthèses qu'avec effroi nous avons vu s'ouvrir — que l'esprit ne soit plus retenu par une actualité, n'ayant pas encore de forme définie et ne pouvant que l'obscurcir.

Pour l'instant si ce sont les poètes, P. J. Jouve, Pierre Emmanuel et à l'autre bout de l'arène Louis Aragon, qui portent le plus ostensiblement l'empreinte des temps nouveaux, les romanciers, à l'exception de ceux qui narrent sobrement des faits de guerre, publient le plus souvent des histoires conçues avant

1940. Tout au plus exaltent-ils avec plus de constance que naguère, à l'exemple d'Henry Bordeaux, la vertu des liens familiaux et l'amour de la terre ancestrale.

Sans parler, faute de l'avoir lu, des *Enfants perdus* de M. Bourget-Pailleron, roman de guerre qui s'ouvre sur des récits de combats, exempts de toute littérature, pages d'un témoin et, qui sait, peut-être d'une victime, nous retrouvons la fiction dans l'*Ombreuse* (1) de François de Roux, à qui nous sommes déjà redevables de plus d'une joie littéraire. Dans ce portrait de femme tout en nuances et en demi-teintes, il a renoncé à cet éclairage cru, dont tant d'écrivains ont baigné leurs silhouettes d'amazones, d'aviatrices et de jeunes filles sans peur... sinon sans reproche ! La douceur du mystère féminin que l'auteur rend ainsi à son héroïne, la préserve de ressembler à ce type de créature, conçu en série, dont semblent raffoler depuis dix ans, conteurs et dramaturges. Cela n'empêche pas l'ombrageuse Catherine Farquant, jeune femme effarouchée et taciturne, de confesser ses déceptions et ses rêves à l'homme de lettres, Gilène, qui pourrait bien être l'auteur apparent du roman. Et comme Catherine, peu disposée à dévoiler sa véritable nature, n'a pas encore dit son dernier mot, il nous est loisible d'imaginer à son sujet, par un jeu subtil, d'autres aventures encore et d'autres secrets.

La *Madone des Harpies* (2) (l'affreux titre !...) a pour auteur M. Fréd. Bérence, dont certain essai sur Raphaël avait été fort goûté à la veille de la guerre. Son dernier roman n'est pas une œuvre marquante, mais il captivera les amateurs d'art puisque l'action se déroule à Florence au xvi^e siècle, dans l'atelier du peintre Andrea del Sarto — dont le cœur, toujours perplexe, est partagé entre les exigences de la création et celles de la vie. Portrait sensiblement différent de celui qu'avait donné Musset dans un petit drame qu'on ne joue plus et qu'on ne lit guère. Je ne sais ce qu'en pensent les historiens de l'art, mais il me semble que l'Andrea du romancier, placé dans son milieu, au sein des intrigues politiques de son temps, en butte aux cabales

(1) Ed. Laffont. Marseille. — (2) Ed. Aubanel-Avignon.

de ses rivaux, relève d'une documentation plus précise que celui du poète. Et ce n'est pas le moindre intérêt de ce roman que de mettre en scène, à côté d'un peintre célèbre, les grandes figures de Léonard et de Michel-Ange.

Cependant, dans ce récit qui ne manque ni de mouvement ni de couleur, on n'arrive pas toujours à comprendre de quelle nature est le conflit intérieur qui agite constamment la conscience de l'artiste. Et je me demande si le tort des esthéticiens, dans des ouvrages de ce genre, n'est pas de sacrifier trop volontiers la vérité de la vie à l'affirmation d'une mystique qui, les occupant tout entiers, finit par primer les lois psychologiques du roman, fût-il même historique.

Dans *Mille Regrets* (1), quatre nouvelles d'Elsa Triolet, quatre portraits d'hommes, qui abdiquent devant la vie, l'auteur s'est visiblement abstenu d'analyser la défaite morale de ses personnages. C'est qu'ici les faits parlent d'eux-mêmes. Déportation d'ouvriers, arrestations, restrictions, faim et chômage. Aux différentes étapes de ce cortège de misères, les quatre héros du roman connaissent du moins ces haltes réparatrices où ils s'arrêtent et se reposent de toujours marcher vers la mort. « Paris était beau par ce mois de juillet 1941. Paris est toujours beau quoi qu'il arrive. Silencieux et vide, comme une cathédrale où rôdent quelques touristes admiratifs. On y rencontre plus souvent les gens qu'on connaît ; on connaît mieux ceux qu'on ne connaît pas. Aux carrefours, des grandes flèches de bois indiquent noir sur blanc des directions lointaines, comme si les boulevards étaient une route nationale qui mène ailleurs... Les murs pâles ont perdu la couleur des réclames ; quel est le produit qui aujourd'hui aurait besoin de publicité? » Et plus loin : « Paul cherche du travail, court dans un Paris sans autobus et sans taxis. Le reste du temps, exténué, il fait marcher la radio. Je sors pour faire la queue et rapporter de quoi manger, pendant que ma belle-sœur, enveloppée dans une vieille robe de chambre qu'elle met par-dessus deux tricots, reste toute la journée assise sur une chaise

(1) Ed. Denoël. Paris.

basse, devant le poêle en fonte.» Et cette même plume, impitoyable et dure laisse ailleurs tomber des mots chargés de passion, lorsqu'il lui arrive d'évoquer la campagne provinciale à proximité de la ligne de démarcation, « dans ces nuits chuchotantes où des ombres tentent de franchir la frontière des deux France ». Voici l'orage sur les collines : « Ça commençait le soir par un grand vent. Les sorcières du pays arrivent sur leur manche à balais, et mènent la danse au-dessus du plateau, avec une rapidité et un bruit d'hélices. Puis, on voit dans le ciel une étincelle de court-circuit . . . Je n'ai pas peur. Je laisse les éclairs traverser mes yeux ; je me roule sur mon lit comme le tonnerre. Enfin, le ciel lâche son eau . . . »

Enfin que dire du nouveau livre d'Henry Troyat, sinon que les morts parfois se vengent . . . même entre gens de Lettres ! Voici l'un d'eux qui avait quitté ce monde, en laissant chez lui le manuscrit d'un roman. Poussé par sa femme, Jacques Sorbier, ami du disparu, s'empare de l'ouvrage et le publie sous son propre nom. Et du fond de la Vallée des Ombres, la victime de ce plagiat posthume demande réparation ! *Le Mort saisit le Vif* (1), lui prend son amour, ruine sa vie sentimentale et ne lui laisse aucun répit.

Le même sujet fut jadis porté à la scène par M. Ed. Bourdet, dont la comédie *Vient de paraître* fustigeait sans pitié les trafiquants de la littérature, mais le dramaturge s'était borné à faire œuvre vive, moqueuse et gaie tandis que le héros de M. Troyat expiera sa faute dans des rêves amers, sous l'assaut de ces remords et de ces tourments, dont les romanciers russes savent si bien, par tempérament, accabler leurs personnages. Est-ce donc parce qu'il se trouve d'origine slave et de surcroît, pessimiste et méditatif par nature qu'Henry Troyat aime à ce point démasquer le secret des âmes, en allant jusqu'à l'extrême limite de l'amertume humaine ?

Et pourtant, ce livre du spleen, *Le Mort saisit le Vif*, l'auteur eût pu le parer d'une note gaie et d'un sourire, en décrivant par exemple l'impuissance littéraire de Sorbier, contraint par son

(1) Ed. Gallimard. Paris.

éditeur à la composition d'un nouveau roman. La détente produite par ce divertissement eût reposé le lecteur, sans l'empêcher de compatir à l'infortune du plagiaire. Néanmoins, tel qu'il est, sous son éclairage macabre, ce dernier livre de l'auteur de l'*Araignée* est aussi pénétrant que les précédents, aussi riche de notations psychologiques, et ce n'est pas la faute de l'écrivain si l'époque actuelle nous inspire la nostalgie d'une autre atmosphère.

*
* *

Les poètes, semble-t-il, vivent à l'aise sur la terre de France, depuis que les troubadours du moyen âge ont chanté en vers dorés l'amour et le printemps, et la rosée sur les fleurs. H. Villon ses adorables fantômes, du Bellay son « blanc troupeau d'étoiles » et La Fontaine ses « jours filés de soie » du poème d'Adonis. Après quoi, il faudra cheminer longtemps sur le sol aride pour atteindre la fraîche oasis d'André Chénier. Puis, voici la *Maison du Berger* de Vigny, la *Complainte de Minuccio* de Musset, et d'Hugo, le *Poitrail bleu du Sagittaire*, rutilant dans la nuit brune.

A travers les songes de Nerval, les correspondances de sensations de Baudelaire, les sanglots de Verlaine, qui ne voit alors la poésie française étinceler, tour à tour grave, tendre ou légère, en vers souples et nuancés ? Et le fil n'est pas rompu qui nous mène aux élégies de Francis Jammes, aux images pures de Mallarmé et de Valéry, jusqu'aux phantasmes de Cocteau ou d'Apolinaire. De nouveau les poètes peuvent, comme Maurras, faire danser des Colombines dans le clair de lune, tracer comme Léon-Paul Fargue des figures sur le sable ou prier la Vierge à midi comme Claudel. Et aujourd'hui même, sur cette terre de France toute meurtrie, c'est la poésie qui a repris le plus aisément son essor et les noms qu'on a vu surgir sont des noms de poètes.

*
* *

Les *Poèmes de la France malheureuse* (1), de Jules Supervielle, surprendront peut-être ceux qui ne connaissent guère la manière

(1) Ed. Collection des Cahiers du Rhône.

et l'accent de ce grand visionnaire. Ils prendront peut-être pour de la raideur sa façon de balbutier ses mots interrogatifs, aux confins du sommeil et du rêve, de peindre par petites touches naïves ses figures d'outre-monde, dans une lumière doublée de nuit — comme s'il poursuivait dans un demi-jour de crypte, l'impénétrable mystère des métamorphoses. Aussi bien ne faut-il voir dans les quelques poèmes qui ouvrent ce recueil qu'un hommage d'exil, dicté par la contrainte, et par la douleur, à un artiste que rebute l'actualité, et dont l'inspiration est liée à des conditions de vie méditative, presque sans rapport avec les circonstances.

En revanche, dans *Ciel et Terre*, le vrai Supervielle reparaît, avec ses gestes tâtonnants, comme s'il pêchait des songes, et cette secrète sagesse qu'il montre dans l'intuition de ce que seule une chance verbale — celle des mots et des images — lui permet d'arracher par bribes à l'énigme de l'univers. Hanté par les appels de l'Inconnu — réalités invisibles de la nature physique ou de l'âme humaine — c'est par une intense communion qui lui fait associer le pouvoir de l'esprit au génie de la matière, que le poète de *Ciel et Terre* crée ses plus belles illuminations.

Et parmi tant de réussites qui ne peuvent toucher qu'un public très restreint, citons, à tout hasard, le court poème, intitulé *A un arbre* :

*Avec un peu de feuillage et de tronc,
Tu dis si bien ce que je ne sais dire
Qu'à tout jamais je cesserais d'écrire,
S'il me restait tant soit peu de raison.*

*Même ce que je voudrais ne pas taire
Pour ce qu'il a de perdu et d'obscur,
Me semble peu digne que je l'éclaire
Lorsque je mets une racine à nu*

Dans son mutisme et ses larmes de terre.

Jean DUPERTUIS.

Aux éditions de « LA REVUE DU CAIRE »

LA VÉRITÉ
SUR
LA RELIGION EN U.R.S.S.

D'APRÈS LES DOCUMENTS
ORIGINAUX DU PATRIARCAT DE MOSCOU
TRADUITS DU RUSSE.

- Avec une lettre-préface de S. B. le Patriarche d'Alexandrie d'une grande importance historique.
- Une importante introduction par Alexandre Papadopoulos.
- Orné de 25 planches hors-texte.

PRIX P. T. 38

LA
REVUE DU CAIRE

Abonnements pour l'Égypte P. T. 400
pour l'Étranger le port en plus.

On est prié de s'adresser à M. GASTON WIET (5, Rue Adel
Abou Bakr — Zamalek — Le Caire), pour tout ce qui concerne
la rédaction, et à M. ALEXANDRE PAPADOPOULO (3, Rue
Nemr — tél. 41586 — Le Caire), pour tout ce qui concerne
l'administration.

LE NUMÉRO : 10 PIASTRES.

N. B. — M. L'ADMINISTRATEUR reçoit tous les jours
de 10 h. à 1 h., sauf les samedis et dimanches.